79e ANNEE. — N° 20. MERCREDI 15 FEVRIER 1939.

25 c. **Journal du Lot** 25 c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

*Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche*

**Abonnements**

| | 3 mois | 6 mois | 1 an |
|---|---|---|---|
| LOT et Départements limitrophes ..... | 11 fr. 50 | 21 fr. | 38 fr. |
| Autres départements ..... | 12 fr. | 22 fr. | 40 fr. |

TÉLÉPHONE 31 — COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

**Rédaction & Administration**
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur
*Rédacteurs :* Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

**Publicité**

| | | |
|---|---|---|
| ANNONCES JUDICIAIRES..... | | 1 fr. 90 |
| ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)..... | | 2 fr. 25 |
| RÉCLAMES 3e page | ( — d° — )..... | 3 fr. 50 |
| » 2e page | ( — d° — )..... | 6 fr. » |

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le *Journal du Lot* pour tout le département.

# LES ÉVÉNEMENTS

**Le moment guetté par l'Italie va bientôt venir. Elle réclamera le payement des gages qu'elle a pris pour se les faire racheter le plus cher possible. L'heure du chantage approche !...**

Voilà disparu le front de la Catalogne. Il ne fait plus à présent aucun doute que Franco sera bientôt maître de toute l'Espagne, de cette Espagne dont il n'avait pas un mètre carré en 1936 et qu'en deux ans, morceaux par morceaux, il a conquis beaucoup moins par sa propre force que par la stupidité et l'incurie criminelle de ses adversaires.

Le moment guetté par l'Italie va bientôt venir. Elle réclamera sans tarder le payement des gages qu'elle a voulu tenir pour se les faire racheter le plus cher possible. L'heure du chantage approche. Nous ne devons ni chanter ni accepter que la victoire de Franco ait été remportée contre nous. C'est à cela que l'Angleterre et la France doivent à présent s'employer...

⁂

Tandis que le gouvernement italien continue à se taire, sa presse continue à revendiquer. Contre la France, bien entendu, de qui elle réclame des biens que la France entend ne pas lui donner, ce qui prouve surabondamment que les Français sont des pillards et des détrousseurs.

Nous vivons une étrange époque où le brigandage s'exerce au nom de la morale où c'est la victime qui est accusée de méchanceté. Ainsi la presse italienne nous démontre que nous n'avons aucun souci de l'intérêt européen sans quoi nous ne nous obstinerions pas dans une attitude négative et même provocatrice puisqu'il est évident que si nous nous laissions détrousser, l'Italie ne serait pas obligée de nous prendre par force ce qu'il nous serait si facile de lui donner de bon gré. Ce pourquoi la France est dénoncée à l'opinion européenne comme perturbatrice de l'ordre et ennemie de la paix.

Nous trouvons cette théorie sérieusement exposée et développée dans une revue hebdomadaire. *Relationi Internationali*, qui est comme une sorte de bulletin officieux du ministère italien des Affaires Etrangères. C'est dans cette revue que le comte Ciano nous fait expliquer qu'il s'agit, en nous prenant nos biens, de servir l'intérêt vital de l'Europe.

« *Si on veut le conserver*, dit-elle, « *il faut avoir le courage de reconnaître, d'admettre et de réaliser ces intérêts vitaux des peuples jeunes qui s'expriment comme aspirations naturelles.* »

« Peuple jeune » ! On a trouvé ça ! Il paraît que c'est une raison suffisante et péremptoire devant laquelle nous devons nous incliner sans explication, car il serait assez difficile de nous expliquer en quoi l'Italie est plus « jeune » que la France. Elle surtout qui se réclame si orgueilleusement d'un certain Empire Romain, lequel appartenait, croyons-nous, à l'antiquité.

Puis, ayant établi qu'il n'y aura pas de justice entre les peuples tant que l'Italie n'aura pas pris à la France ses biens, la revue *Relationi Internationali* explique ingénument les moyens par lesquels elle prétend nous y forcer si nous nous obstinons dans notre injuste refus. Et ceci mérite d'être lu avec attention, car c'est ici que le jeu italien va se dévoiler. Ecoutez ceci :

« *...L'Espagne est la démonstration de cette vérité. En Espagne, l'Italie a sauvé l'Europe* [pas moins !] *L'Italie restera en Espagne jusqu'à la consolidation complète de Franco. L'Italie pourra rester en Espagne tant que la politique française n'aura pas à ce sujet, précisé ses directives. Si les intérêts vitaux de la France consistent à ne pas permettre d'ingérence étrangère en Espagne, ceux de l'Italie ont la même position. C'EST POUR CELA QU'IL EST BON QUE L'ITALIE RESTE EN ESPAGNE ET SURVEILLE LA POLITIQUE FRANÇAISE* ».

C'est clair ! On peut juger que ce n'est pas pour rien que l'Italie « a sauvé l'Europe » ! On va voir tout à l'heure à quel prix elle a taxé son héroïque dévouement ! Comme elle n'a plus maintenant le prétexte du bolchevisme, il lui faut bien avouer qu'elle entend rester en Espagne pour « surveiller la politique française ». Doux euphémisme !

Et, ceci dit, elle précise ce qui nous arrivera si nous ne voulons pas entendre raison. Elle écrit s'adressant à la France :

« *Son refus obstiné devant les aspirations naturelles italiennes sera fatal à elle-même et à l'Europe. Si ces aspirations ne sont pas réalisées par des négociations, ELLES LE SERONT PAR LES ARMES. L'alternative est précise. Le gouvernement et le peuple français doivent en prendre acte* ».

Rodomontades ?... Assurément, oui ! Mais il n'en faut pas rire, car cette mise en scène d'opéra-bouffe peut tourner au drame tragique. Il arrive parfois, dans la comédie italienne, cette triste aventure au Matamore qu'il est obligé de se battre lorsque, après avoir dégaîné, les moulinets de son grand sabre ne font pas reculer l'adversaire sur lequel il s'est jeté avec l'espoir de le voir fuir éperdûment. Mussolini, revenant de Munich, s'est dit qu'il ferait reculer la France, qu'il ferait peur à la France.

Il a tort !

⁂

C'est ce qu'on devra lui dire, entre quatre-z-yeux avant qu'il ait fait siennes, officiellement, les extravagantes revendications dont nous trouvons l'exposé détaillé dans son officieuse *Relationi Internationali* laquelle spécifie que « *l'Italie ne demande à la France ni plus ni moins que ce qui lui revient historiquement.* »

C'est-à-dire tenez-vous bien : la Savoie, le comté de Nice, la Corse, la Tunisie et Djibouti ! Et cette nomenclature n'est pas limitative !... Si nous voulions en croire l'interprète officieux du palais Chigi, le peuple italien serait prêt à marcher contre la France pour nous prendre ce que nous ne voulons pas donner !... C'est une supposition, on peut en faire d'autres ! Nous pensons, nous, que si Mussolini était si sûr qu'il le prétend des sentiments du peuple italien, il ne lui fermerait pas la bouche pour l'empêcher de parler ! Et qu'il prenne bien garde de ne pas se tromper, car, alors, ce n'est pas contre nous que le peuple italien se retournerait !

⁂

Une grande voix vient de se taire qui parlait au monde de cette même Rome où Mussolini n'a jamais proféré que des paroles de haine.

Celle d'un Pape, qui, avec les accents les plus noblement humains, prêchait la concorde et l'amour. Celle d'un Pape qui fut le défenseur de l'esprit contre les puissances matérielles et l'apôtre fervent de la paix.

Le Duce devrait bien méditer quelques-uns de ses enseignements et se rappeler que, si le Pape défunt recommanda la paix, il ne recommanda jamais de se soumettre à la force brutale.

Emile LAPORTE.

*UN PETIT MOT D'ECRIT.*

## Chômeurs de Londres et de Paris

*L'Angleterre est un pays charmant.*

*Je n'en veux pour preuve que cette délicieuse dépêche de l'Agence Fournier :*

*« Une vingtaine de chômeurs ont forcé l'autre soir la porte d'un grand hôtel londonien, le Grosvenor, et se sont couchés dans le hall, réclamant à grands cris sir John Anderson, lord du Sceau privé, qui devait prendre la parole au banquet annuel des brasseurs.*

*« Le directeur de l'hôtel leur a courtoisement offert un repas. Les chômeurs ont refusé avec dignité. Ils ont été renvoyés par la police.*

*« Au Savoy, où M. Elliott, ministre de l'Hygiène, présidait le banquet du Congrès international des loisirs, une centaine de chômeurs ont forcé la porte de l'hôtel et ont manifesté bruyamment. Ils arboraient des pancartes portant l'inscription suivante : « Les loisirs du chômage ne sont pas un plaisir. »*

*Il est certain qu'en France les choses se fussent passées d'une autre manière. Non qu'il soit impossible de trouver chaque soir deux ministres en deux banquets. Mais tentez un jour d'occuper le hall d'un hôtel... Je serais bien étonné si le directeur se dérangeait pour vous dire avec courtoisie : « Monsieur, daignez, je vous prie, passer à la salle à manger ». Et je serais bien surpris, si, par hasard, cette invitation vous étant faite, vous répondiez : « Monsieur le directeur, ma dignité m'interdit d'accepter ». Quant à la police, priée d'intervenir, je me demande de quelle façon, elle vous « renverrait »...*

*Ceci dit, les chômeurs britanniques paraissent assez différents des chômeurs français. Le manque de travail leur est si pesant qu'ils organisent chaque jour des manifestations pour proclamer que « les loisirs du chômage ne sont pas un plaisir ».*

*Je ne veux pas médire de nos sans-travail. Il paraît cependant que l'état de chômeur est beaucoup plus intolérable sur les bords de la Tamise que sur les bords de la Seine.*

*On ne sait pas « à quoi ça tient ».*

*Peut-être le chômage est-il devenu chez nous indispensable à la subsistance d'un nombreux personnel bureaucratique. Et peut-être a-t-on rendu ainsi le problème insoluble.*

*Car si l'on supprimait les chômeurs du jour au lendemain, sans doute mettrait-on sur le pavé un nombre égal de fonctionnaires qui les administrent.*

René SAIVE.

# Informations

**M. Bérard retournera à Burgos**

Il est probable que M. Léon Bérard retournera prochainement à Burgos, où le sénateur des Basses-Pyrénées poursuivra les négociations entamées par lui avec les autorités nationalistes espagnoles.

**Le gouvernement nationaliste serait reconnu**

La reconnaissance du général Franco par le gouvernement britannique n'est plus qu'une question de jours. Les autorités britanniques continuent sur cette question d'établir le contact le plus étroit avec les autorités françaises.

D'autre part, on annonce que la Suisse aurait également l'intention de reconnaître le gouvernement du général Franco.

**Les réfugiés espagnols**

On évalue à environ 300.000 le nombre des Espagnols qui, depuis la chute de Barcelone, ont passé les frontières françaises.

Toutefois, un pointage officiel fait au pont international accuse le passage en Espagne nationaliste par le pont international, au cours de la journée de vendredi, de 8.861 miliciens de Catalogne qui ont opté pour l'Espagne nationaliste.

Dans la matinée de samedi, six trains spéciaux venant des Pyrénées-Orientales et transportant 7.000 miliciens qui ont demandé à passer en Espagne nationaliste, ont été dirigés sur Hendaye.

**Les revendications italiennes**

Il se confirme que le comte Ciano ou un autre membre du gouvernement italien se rendra à Berlin avant la fin du mois de février. L'objet de cette visite serait de communiquer au gouvernement allemand le texte des demandes que l'Italie est décidée à imposer à la France. Selon certaines informations de Rome, l'Italie ferait grand cas de la provocation inutile que symbolise la déclaration faite aux Communes par M. Chamberlain et renouvellera en termes plus précis qu'auparavant ses revendications à l'égard de la France.

**L'élection d'un nouveau pape**

Le Conclave pourrait avoir lieu le 24 ou le 25 février, peut-être même le 23.

On sait, en effet, que la congrégation générale cardinalice a décidé hier de ne pas attendre le délai de 18 jours, ou même celui de 15 jours, pour réunir le Conclave. La réunion aura lieu dès que tous les cardinaux, qui doivent y prendre part, seront arrivés dans la capitale.

**Pour l'élection d'un pape non italien**

Deux cardinaux appartenant à deux nations différentes soulèvent avec des théologiens la question de l'élection d'un pape non italien.

« Ce serait, font-ils valoir, en violation avec les promesses de réforme de l'Eglise du concile de Constance, que les Italiens seraient en majorité dans le Sacré Collège. Cette situation, de plus en plus inadmissible avec l'évolution de la politique, fait souhaiter, disent-ils, une internationalisation de la Curie que pourrait réaliser un pape étranger, peut-être français. »

**La défense nationale en Hollande**

Le ministre de la défense nationale a déclaré que les événements de septembre dernier avaient montré la nécessité pour la Hollande d'accroître considérablement ses troupes de couverture.

Il a ajouté que des instructions avaient été données en vue de la construction d'une ligne de défense semblable à la ligne Maginot.

**L'occupation de l'île d'Haï-Nan**

On pense, à Londres, que le gouvernement de Washington se joindra à la protestation française auprès du gouvernement japonais au sujet de l'occupation de l'île d'Haï-Nan.

On remarque, en effet, que, par cette occupation, les Japonais, qui disposent également de Formose et des îles Carolines, complètent l'encerclement des îles Philippines.

**Contre les prétentions italiennes**

L'opinion publique turque montre une vive irritation de la publication dans certains journaux italiens de cartes montrant que les revendications italiennes s'étendent également à certains territoires turcs. L'ensemble de la presse s'indigne de ces nouvelles revendications et défie l'Italie de porter atteinte à l'intégrité de la Turquie.

## EN PEU DE MOTS...

— La crise ministérielle belge va prendre fin. Le roi a demandé à M. Jaspar, ministre d'Etat catholique, de former le nouveau Cabinet. M. Jaspar a accepté.

— Au tirage de la Ville de Paris 1876, le numéro 257.811 gagne 100.000 francs.

— Une quinzaine d'Allemands dont la présence sur le territoire français a été jugée indésirable ont été l'objet de mesures d'expulsion.

— M. de Monzie, ministre des Travaux publics, arrivé samedi soir à Lyon, a présidé dimanche matin à la cérémonie d'inauguration du percement du tunnel sous la colline de la Croix-Rousse, à Lyon.

— Au cours d'une conférence politique organisée à Bayonne par M. Doriot, des coups de feu ont été tirés par des communistes, et un partisan de M. Doriot a été blessé au visage.

— Dimanche, à la sortie de la messe de l'église de la Madeleine, à Paris, une bagarre s'est produite entre des membres de l'Action française et du Parti social français. 15 arrestations ont été opérées mais n'ont pas été maintenues.

## NOS ÉCHOS

**Les fées aussi...**

Notre époque est une époque matérielle : c'est un fait.

Mais nous trouvions un peu de rêve au sein des contes de fées, là où même les richesses empruntent une telle fluidité qu'elles se parent encore d'idéalisme...

Hélas ! jusque en cette oasis nous sommes ramenés brutalement aux réalités. Blanche Neige réclame huit millions à son père spirituel, oui notre adorable Blanche Neige qui enchanta pour nous l'année 1938 et qui accompagnée de ses sept nains vient revendiquer elle aussi.

O petite « Shnee Witchen » de notre enfance, restez en dehors des vilaines querelles d'argent. Repartez bien vite dans vos bois écouter siffler les oiseaux qui saluent l'automne. — Marthe LACLOCHE.

**L'homme du jour.**

C'est incontestablement M. Léon Bérard. On ferait un savoureux florilège avec les anecdotes et les mots que sème un peu partout le sénateur des Basses-Pyrénées.

Prenons au hasard.

Quelqu'un s'étonnait devant lui :

— Tous les Français détestent l'anarchie, réclament le rétablissement d'un régime d'autorité et pourtant, dès qu'on leur parle dictature, ils se rebellent, se hérissent, sont prêts à descendre dans la rue pour défendre la République. Comprenez-vous ?

— Très bien, fit Léon Bérard. Les peuples qui aiment le plus être gouvernés sont aussi ceux qui aiment le moins qu'on le leur dise !

Un étranger lui demandait :

— Pourquoi vos hommes d'Etat ont-ils toujours soixante-dix ans ?

— Parce que, répondit-il, ceux de quatre-vingts ans sont morts !

En pleine expérience Léon Blum, il observait :

— Le malheur, en France, est que pour être élu il faut se séparer de la droite, et qu'il faut se séparer de la gauche pour gouverner !

⁂

C'est encore un mot de M. Bérard. Il fut dit dans un salon de la rive gauche :

— Une femme qui veut avoir un salon politique doit apprendre d'abord à écouter, ensuite à ne pas entendre, et par-dessu tout, à se taire.

⁂

Une autre fois, il disait, parlant du journal de Cachin et du parti communiste :

— *L'Humanité !* A quoi tiennent les choses ! Si Cachin voulait bien mettre son titre au pluriel il n'aurait pas de plus fervent lecteur que moi !

⁂

# « Les Vacanciers »

## Avant-propos

C'était en 1913 — et ce n'est pas d'hier — je vendangeais la vigne de « La Framie » que mon grand-père avait jadis plantée, après la crise phylloxérique, avec un tel amour qu'il la fumait chaque hiver, cep par cep, de crottes de lapins élevés dans une cabane. Durant la rude saison, il les nourrissait de rameaux de genévriers d'essence sauvage, donnant aux civets un parfum dont mon nerf gustatif est encore savoureusement imprégné.

Récoltant, cette année-là, deux tonneaux, soit huit bordelaises d'un pur vin d'auxerrois justifiant la brillante réputation de ce « Falerne quercynois » qu'est le « Vin de Cahors », nous avions encore une joyeuse troupe de vendangeurs.

Et c'est dans une de ces mémorables journées, cochées sur mon livre de raison, que je notais ce terme de « *Vacanciers* », jeté au hasard, dans le vent des commérages, par mon ouvrier agricole qui, de ses bras costauds, retournait ma vigne et la faisait valoir.

Dans sa bouche, ce mot « vacanciers » — pris au pluriel, car il englobe une caste de soi-disant privilégiés — avait un sens de fine ironie désignant qui ? Sans doute, ces favorisés du sort qui, deux mois durant, venaient étaler leur provisoire bonheur de vivre à la barbe de ceux pour lesquels il n'y a jamais eu de congés payés sous le soleil... Peut-être aussi entendait-il viser ceux que le paysan est trop enclin à traiter de parasites, se plaignant qu'il les nourrit et qu'ils viennent l'éclabousser de leur si fugitive joie, au cours de quelques semaines de liberté. Certes, il devait y avoir tout cela dans le « charrientisme » qu'exprime le mot « vacancier ».

Depuis, n'a-t-il pas fait fortune ? Nous avons été quelques-uns à le lancer dans la presse régionale. Il y a trouvé de tels échos que si dans les stations thermales et balnéaires, on parle d' « *estivants* », en Quercy, on ne désigne guère plus nos hôtes en villégiature que sous le nom de « vacanciers ».

Il y a déjà belle lurette, dans l'avant-propos de son roman paysan, « *François le Champi* », Georges Sand écrivait : « Champi n'est pas « français. Le dictionnaire le déclare « vieux, mais Montaigne l'emploie et « je ne prétends pas être plus fran« çais que les grands écrivains qui « font la langue. »

Le mot « Vacanciers », non plus, n'est pas français. C'est même un néologisme qui risque d'attendre longtemps sa naturalisation. A en parer le titre d'un roman n'aurai-je donc comme excuse que de l'avoir ingénument moissonné dans le vocabulaire provincial tout comme amoureusement j'ai longtemps recueilli les plus caractéristiques fossiles du terroir pour enrichir mon musée géologique ainsi que les fleurs sylvestres dont je composais mon herbier.

Et si, pour l'Académie, le mot « vacanciers » ne signifie rien encore, il n'en est pas moins, dans nos campagnes, le terme gouailleur, le trait caricatural qui perpétue ce besoin qu'avaient nos ancêtres de doter leurs voisins d'un surnom « d'un escaïnoum » qui synthétisait, non sans malice, les manies, les tics, les difformités physiques ou les tares morales du prochain...

Lorsque ce mot « vacanciers » prit son essor, il s'envola en un sens évidemment péjoratif. Songez qu'au début de ce siècle, les « vacanciers » étaient encore rares. On ne voyait flâner, à travers la campagne, que des professeurs, des instituteurs, des étudiants, intellectuels, que le paysan considérait, non sans quelque envie, parce que de notoriété publique ces gens-là qui sont dans les « escritures » ne suent pas et ne s'ampoulent pas les mains. Quant aux autres employés, l'administration leur distillait alors leurs congés avec un tel compte-goutte que l'on n'en faisait même pas cas.

D'où la précision de ce terme de « vacanciers » qui tire sa scrupuleuse origine du doux *farniente* des vacances scolaires. Mais depuis, l'institution des congés payés en a étendu la signification à tous ceux qui bénéficient de quelques semaines de détente pour puiser dans la paix des champs des ressauts d'énergie. A leur tour, ils pourront en prendre de la graine.

Mon brave terrien, qui cultivait ma vigne, n'est plus, hélas ! qu'un mutilé de guerre et mon clos, privé de ses bras, s'est solidarisé avec son malheur. A tel point, qu'il n'est plus qu'une friche caillouteuse où, à certaines heures nostalgiques, je ne frôle que de funéraires genévriers, là où coula jadis à profusion le généreux sang des vignes de mes aïeux. Dans la lande, je n'entends plus que sourdre l'écho d'un remords, sous l'emprise de mes souvenirs.

Cette bonne terre qui nourrit « mes vieux », que nous avons désertée pour des emplois mieux adaptés à nos vocations quand ce n'était pas pour chercher le filon du moindre effort... Cette vieille maman, la terre n'a plus que mépris pour les déracinés. Elle ne les reconnaît plus pour ses enfants. Pourquoi donc vous étonneriez-vous pas que vos frères, qui lui sont restés fidèles, n'accueillent au pays natal « les vacanciers» qu'avec leur atavique, sournoise ou ombrageuse défiance ?

Encore que les paysans, balourdement, s'abusent lorsqu'ils se rongent de jalousie en croyant dur, comme fer, que la condition des fonctionnaires, des employés de tout poil, est plus enviable que la leur.

Mais il faut reconnaître que certains types de « vacanciers » et la jeunesse en tête, née dans les villes d'originaires de la glèbe n'ont aucune compréhension des mœurs terriennes. Si bien que tous ceux-là, au cours de leurs villégiatures, vous affichent un manque de tact dont l'inconscience ne fait qu'accentuer par de menus incidents l'antagonisme de deux classes sociales.

Et, malgré ces divergences que le paysan sait enfouir dans sa congénitale et timorée circonspection, tous ces discordants échos dont l'insouciante jeunesse ne saurait encombrer ses bagages, les vacances ne doivent-elles pas rester, ici, sous le signe de la bonne humeur ?

Ernest LAFON.

Un professeur en Sorbonne, connu par ses manuels d'histoire à tendance très nettement républicaine, décrétait avec vigueur :

Il ne faut pas juger les choses d'aujourd'hui avec un esprit trop arriéré.

Sur quoi, courtoisement, s'inclinant, M. Léon Bérard :

— Il ne faut pas non plus juger les choses d'autrefois avec un esprit trop moderne.

**Inspiration.**

Un jour l'impresario Schurmann demanda à Mæterlinck :

— Comment faites-vous pour écrire ? Avez-vous l'inspiration soudaine ?

— De l'inspiration, répond Mæterlinck, je n'en ai jamais. Je crois que je n'écrirais jamais si je l'attendais. Mon mode de travail est très simple. Chaque jour, je m'assieds pendant trois heures à ma table de travail devant du papier et de l'encre. S'il me vient des idées, alors je les écris. S'il ne m'en vient pas, je fume une pipe. Mais quoi qu'il arrive, je reste mes trois heures.

Ainsi pensaient Hugo, Baudelaire et Buffon.

**Prière enfantine.**

En présence de sa maman, la petite Janine, 5 ans, fait sa prière.

— Accordez la santé à papa et à maman... accordez... dis, maman ?

— Quoi donc, ma chérie ?

— Tu dis que le piano est faux. Si je lui demandais de l'accorder aussi ?

LE LISEUR.

# Chronique du Lot

## Société des Etudes du Lot

*Séance du 7 février* 1939

*Présidence* de M. Irague.

*Présents :* MM. Bastié, Beaudouin, Bousquet, Commandant Bru, J. Calmon, Feyt, Iches, Laubat, Lucie, Lury, Prat, Rigaudières, Rougé, chanoine Sol, Strabol.

*Excusés :* MM. Bessières, Chabert, Duverger, Gauthier.

Le Procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

*Election* comme membre correspondant de M. Marc Bruhat.

*Présentation* comme membre résidant de M. C. Vaissié, 2, rue du Portail-Alban, Cahors, par MM. Gauthier et Rougé.

*M. le Secrétaire général* rend compte des publications reçues et signale comme intéressant le Quercy :

— dans la « Revue du Plateau Central », de janvier, un article de M. Corn sur « Figeac, ville d'autrefois » ;

— dans la « Revue de Révolution française », 4e trimestre 1938, une étude de M. le Chanoine Sol sur « La culture et le prix du blé en Quercy avant 1789 » ;

— dans le « Journal du Lot », du 5 février, un article intitulé : « Anatole de Monzie, berger », par Léon Lafage.

Le même communique de la part du R. P. de Saint-Avit la découverte à St-Paul-Hors-les-Murs d'un portrait de Jean XXII.

*M. Rougé,* comme suite aux communications de M. le Chanoine Sol sur les assignats, fait circuler le spécimen de son intéressante collection.

*M. le Chanoine Sol* fait une communication sur les billets et caisses de confiance dans le Lot durant la période révolutionnaire. Le billet de confiance devait représenter l'assignat comme l'assignat représentait les biens nationaux. Comme on manquait de coupures divisionnaires, il y eut, en 1792, une émission de billets de confiance en petites coupures qui s'échangeaient contre des assignats. La municipalité de Cahors fut la première du département à établir semblables billets qu'elle appelle « billets de ville ». Il en fut établi à Gourdon, Saint-Céré, Montpezat, Montfaucon, Lauzerte, Martel, Négrepelisse, Cazals, Marcilhac, Gramat, etc... Une loi du 1er avril 1792 fit surveiller les caisses des municipalités qui avaient émis ces billets et le public n'admit pas longtemps ces coupures en paiement.

*M. Lucie* donne lecture d'un article de P. Calel, dans le « Courrier du Centre », du 6 février, sur le Commandant Raynal, originaire des confins Quercy-Périgord.

*M. Calmon,* comme suite à une précédente communication, fait connaître que les armoiries du Pape Clément IX, sculptées sur les boiseries du chœur de l'église Saint-Pierre, de Gourdon, doivent se lire de la façon suivante : Ecartelé : aux 1 et 4, d'azur à un losange d'or ; aux 2 et 3, d'or, à un losange d'azur.

*M. Calmon* a relevé dans les Inventaires de l'Hôtel de Ville de Cahors, dressés en février 1790, en février 1795 et en Germinal, an VIII (1800) les mentions de sept tapisseries à fleurs de lys dont la couleur est en fond bleu...; de sept tapisseries à personnages à fil double, appelées haute tisse...; de huit tapisseries avec les attributs de la République et de la Liberté... et diverses autres tapisseries « d'Aubusson ».

Ces tapisseries ont disparu comme celles d'ailleurs du chœur de la Cathédrale qui représentaient le martyre de Saint-Etienne.

### LOTERIE NATIONALE

La Commission des finances de la Chambre a adopté un amendement reportant du 1er janvier 1940 au 31 décembre 1942, la date de la suppression de la Loterie Nationale.

Cet amendement a été renvoyé pour étude au ministère des finances afin qu'il fasse l'objet d'une disposition législative.

### Au 16e Tirailleurs Sénégalais

Sont affectés au 16e tirailleurs sénégalais : les capitaines Lacroix, de retour d'Afrique Equatoriale Française ; Miquel, d'Afrique Occidentale Française ; Cresson, d'Indochine ; de Goer de Hervé, de Chine ; le sous-lieutenant Massat, du 21e régiment d'Algérie.

### Repeuplement de gibier

Un deuxième contingent de 600 lapins expédiés de Vierzon a été reçu dimanche matin par la Fédération des Sociétés de chasse du Lot. Ils ont été répartis et expédiés lundi aux diverses Sociétés de chasse du département.

### Avis de concours

Un concours pour 40 emplois d'inspecteurs stagiaires de police mobile ou spéciale de la Sûreté Nationale aura lieu le 8 mai 1939. *Le registre d'inscription sera rigoureusement clos le 2 mars* 1939.

Les conditions d'âge et avis de concours avec indication des centres où seront passés les épreuves écrites figurent sous le Titre du Ministère de l'Intérieur, au Journal Officiel du 1er février 1939 — partie non officielle, page 1507.

Traitements actuels de 11.500 à 22.500 francs, plus indemnités diverses.

Le traitement maximum est d'ailleurs porté à 26.000 francs pour les inspecteurs qui ont reçu le titre d'officier de police judiciaire auxiliaire du Procureur de la République.

Situation active, intéressante donnant des facilités pour se présenter au concours de commissaires de police.

### TENTATIVE DE MEURTRE ET ENLÈVEMENT D'UNE FILLETTE

Une tentative de meurtre a été commise lundi, vers 7 h. 30, à Catello (commune de Caussade) par le nommé André Dupure, 25 ans, demeurant à Courbevoie.

Dupure, arrivé le matin par le train de 6 h. 30, débarquait à Caussade et se rendait aussitôt à Catello chez le nommé Harker, sans profession.

Une discussion aurait éclaté entre les deux hommes au sujet d'une fillette dont Harker a été déclaré le père légal alors que Dupure en revendique la paternité.

Une brève discussion eut lieu entre les deux hommes au cours de laquelle Dupure tira un coup de pistolet sur Harker qui fut blessé.

Dupure s'emparant de l'enfant se dirigea vers Cahors dans un taxi appartenant à un hôtelier de Caussade.

La gendarmerie de Caussade alerta toutes les brigades environnantes auxquelles elle transmit le signalement des personnes et de la voiture disparues. Le résultat ne tarda pas à se faire attendre. Vers 10 h. 30 Dupure était arrêté à Cahors et a été conduit au Parquet de Montauban.

### Légion d'honneur

M. Teychenne, ancien adjudant au 7e d'infanterie (ancien régiment de Cahors), mutilé de guerre est nommé chevalier de la Légion d'honneur.

### Intendance

M. Dulmet, lieutenant d'administration à la 16e région, passe à la 17e région.

M. Verdier, sous-lieutenant de la 17e région passe à la 1re région.

### Service de Santé

M. Nayrac, capitaine d'administration du service de santé de la 17e région, est affecté à la direction du service de santé de la 16e région.

### Magistrature

Notre excellent compatriote, M. Dewannieux, juge suppléant rétribué du ressort de la Cour d'appel de Dijon, est nommé, sur sa demande, à la Cour d'appel d'Agen.

### P.T.T.

M. Noguès, receveur des P.T.T. à Lacapelle-Marival, est nommé à Saint-Junien (Hte-Vienne).

M. Derosier, surveillant à l'Ecole professionnelle d'artisanat rural, à Souillac, est reçu au Centre de perfectionnement des P.T.T., à Limoges.

### Médaille d'honneur du travail

La médaille d'honneur en argent du travail est décernée à Mme Alix, née Cagnac Clotilde, ouvrière à la manufacture des tabacs à Cahors.

Nos félicitations.

### Redécoré par erreur

L' « Officiel » du 12 février publie un décret annulant la nomination au grade de chevalier de la Légion d'honneur de M. Benjamin Dumas, inspecteur d'Académie à Montauban.

La nomination remontait seulement au 29 janvier dernier. Cette annulation était bien normale puisque M. Benjamin Dumas était déjà chevalier de la Légion d'honneur au titre militaire, comme lieutenant hors-cadres depuis le 5 novembre 1931 !

### Marché du Travail

La situation du marché du travail dans le Lot pendant la semaine du 30 janvier au 4 février 1939 a été la suivante :

Nombre de placements locaux à demeure : 3 hommes, 1 femme.

Interlocaux : 2 hommes.

En extra : 1 homme.

Demandes d'emploi non satisfaites : 17 hommes, 5 femmes.

Offres d'emploi non satisfaites : 1 homme, 2 femmes.

« Le fonds municipal de chômage a secouru : 14 hommes, 3 femmes. La semaine précédente, il avait secouru 16 chômeurs. »

### TRIBUNAL CORRECTIONNEL

*Vol.* — Edouard Fraysse, boulanger à Cremps, est inculpé du vol d'une dynamo de bicyclette au préjudice du jeune Robert Conquet. Fraysse nie le vol. Après plaidoirie de Me Gisbert, le tribunal prononce la relaxe de Fraysse.

*Coups et blessures réciproques.* — Marcel Ledée, de Flaujac, et Germain Courdesses vivent en mauvaise intelligence. A la suite d'une discussion, ils se sont portés des coups. Ils sont condamnés tous les deux à 50 francs d'amende avec sursis.

*Vol de truffes.* — La dame Brugidou, épouse Miquel, ménagère à Lalbenque est poursuivie pour vol de truffes au préjudice de M. Vidaillac. Elle est condamnée à 6 jours de prison avec sursis.


**EDEN**

MERCREDI, JEUDI, SAMEDI (*en soirée*)
DIMANCHE (*matinée et soirée*)

Un film primé à la Biennale de Venise, avec la Coupe du Jury International.

**Le Joueur d'Echecs**

AVEC

**Françoise ROSAY, Conrad VEIDT
Micheline FRANCEY, Edmonde GUY
Bernard LANCRET, Paul CAMBO
Gaston MODOT, Jacques GRÉTILLAT
TEMERSON et le nain DELPHIN**


## CAHORS

## Au Cercle Gambetta

### CONFÉRENCE DE M. YVIQUEL

Quel beau travail, M. le Proviseur du Lycée a présenté samedi à l'auditoire habituel du Cercle Gambetta accouru pour l'entendre parler du peuple et de la nation tchécoslovaques. Ce public attentif et compréhensif était attiré par l'intérêt passionnant du sujet. Il fut récompensé par la magistrale leçon d'histoire qui lui fut donnée.

Après une rapide et sympathique présentation de M. le colonel Lamblot, qui préside avec une satisfaction bien compréhensible au succès de ces conférences dont il sut prendre l'heureuse initiative, M. Yviquel entreprit le développement de son sujet.

Il faut bien reconnaître qu'il avait une tâche difficile. C'est presque à une révélation qu'il lui fallait procéder. L'histoire du peuple tchécoslovaque, si pathétique et si émouvante qu'elle soit, est relativement peu connue. Un public instruit n'ignore pas, bien entendu, les épisodes célèbres du mouvement réformateur créé par Jean Huss, son procès et sa condamnation par le Concile de Constance. Le même public sait aussi comment la défaite de la « Montagne Blanche » mit fin pour si longtemps à l'indépendance de ces slaves du Centre Européen et les incorpora de force dans le système gouvernemental de l'Empire austro-hongrois qui les tint jusqu'en 1919 sous le joug détesté de Vienne.

Mon Dieu, c'est à peu près tout. Que de choses il lui restait à apprendre que M. Yviquel nous a enseignées dans ces deux heures de causerie où il a su faire tenir les passionnantes péripéties d'une histoire terriblement tourmentée, longue suite d'efforts héroïques et de lentes ascensions suivies de chutes et de revers.

Le dernier en date, hélas ! n'est ignoré de personne. Nous l'avons vu de nos yeux, ce brutal écrasement par Hitler d'un peuple qui pouvait se croire définitivement libéré par la victoire des Alliés en 1918 !

Ici, l'accent du conférencier devint particulièrement émouvant, quand, se rappelant les étonnants redressements du peuple tchèque à travers son histoire, il sut exprimer l'espoir qu'il ne peut manquer d'avoir encore dans les revanches de l'avenir.

⁂

En ces quelques lignes, qui sont une impression hâtive et non pas un compte rendu, nous n'avons voulu que noter le succès et le profond intérêt de cette conférence et nous associer aux remerciements et aux applaudissements du public qui l'a entendue.

### Nécrologie

Nous avons appris avec un vif regret la mort de Mme Lucie Barriétis, décédée vendredi, à l'âge de 71 ans.

A ses obsèques qui ont été célébrées dimanche, une nombreuse assistance a suivi le convoi funèbre de la regrettée disparue et a témoigné à la famille de vives sympathies.

Nous adressons à M. Jean Barriétis, à M. et Mme Bassoul et leur fils, à M. et Mme Solacroup et leurs enfants, à Mme veuve Maridat, à M. Jules Talou, à tous les parents nos sincères condoléances.

### La maraude

Depuis quelque temps, des propriétaires de maisons de campagne, aux environs de Cahors, constataient que des visiteurs avaient pénétré dans les maisons, avaient occasionné des dégâts assez importants et commis des vols d'objets divers.

Plainte a été portée au Commissaire de police qui a ouvert une enquête et a procédé à l'audition de plusieurs jeunes gens qui auraient été vus, parfois, dans ces parages.

Jeudi, encore, une propriétaire d'une maison de campagne, située sur le mont St-Cyr, a porté plainte. L'enquête continue.

### La moto dérape

M. Bulit qui à motoyclette se rendait de Cajarc à Cahors, par suite d'un dérapage au lieu dit « Cartoulès », près de Tour-de-Faure, a été projeté dans le fossé de la route.

Dans la chute, M. Bulit a reçu de nombreuses contusions.

### Vagabond

Les agents de police ont mis en état d'arrestation le sujet polonais Pyvala Franciszek qui était dépourvu de pièces d'identité et était en état de vagabondage.

Conduit au Parquet, il a été écroué à la prison.

### Foire du 11 février 1939

La foire du 11 février a été assez importante. Voici les cours :

*Marché :* Poulets, 6 fr. 50 poules, 6 fr. ; canards, 6 fr. ; dindons, 6 fr. ; pintades, 8 fr. 50 ; lapins, 3 fr. ; pigeons de 10 à 15 francs la paire, suivant grosseur ; œufs, 7 fr. 50 la douzaine.

*Halle :* Maïs, 75 à 80 fr. les 80 litres ; pommes de terre de semence, de 90 à 100 fr. les 100 kilos.

*Marché aux truffes :* Apport de 900 kilos qui ont été vendus à raison de 85 à 90 francs le kilo.

### UN PEU DE SURVEILLANCE !...

Ces jours derniers, vers 19 heures, une brave personne venant de la poste, se rendait à son domicile et suivait les Allées Fénelon, lorsque, près du kiosque, elle fut heurtée par un cycliste qui, évidemment, ne daigna pas présenter la moindre excuse et poursuivit son chemin.

Samedi soir, un... accident identique s'est produit dans l'allée longeant le mur du lycée. Inutile de dire que les bicyclettes n'étaient pas éclairées.

Malheureusement, de pareils faits se renouvellent trop souvent et cela nul ne l'ignore.

Or, chacun sait qu'un arrêté interdit la circulation de tout véhicule, — bicyclette comprise — sur les Allées Fénelon.

Il serait, certainement, de toute prudence, de le rappeler aux cyclistes qui paraissent l'ignorer et pour cela une petite surveillance, de temps à autre, ne serait pas inutile.

S'il en était ainsi, il y a, probablement des chances, pour que les cyclistes avertis ne se permettent plus d'évoluer la nuit venue, sur les Allées Fénelon.

Et la sécurité des braves gens qui traversent les Allées, pour se rendre à leur domicile, le soir, après le travail, serait enfin, assurée!

Il y a beau temps qu'il devrait en être ainsi... L. B.

### SYNDICAT D'INITIATIVE DE CAHORS

*Foire de Paris*

*Concours national d'affiches touristiques*

Un concours d'affiches touristiques sera ouvert du 13 au 29 mai 1939, à la Foire de Paris (porte de Versailles).

Le concours est ouvert à toutes personnes originaires de la Métropole, des Colonies ou des Protectorats français.

L'affiche devra, obligatoirement, représenter un sujet susceptible de servir de Propagande touristique française.

Les maquettes devront *de rigueur* mesurer une surface totale de 0 m. 65 sur 1 m. En tenant compte des marges, la surface utile ne devra couvrir que 0 m. 59 sur 0 m. 94. La mise en place des inscriptions relatives au sujet de l'affiche devra être prévue.

Les maquettes devront être exécutées à la gouache, à l'aquarelle, à la détrempe ou aux couleurs Tempéra, à l'exclusion du crayon, du fusain, du pastel et de l'huile.

Chaque concurrent ne pourra présenter que deux projets, rigoureusement inédits. Ils devront être adressés franco à la Foire de Paris, Porte de Versailles, Paris.

Les prix suivants seront distribués : 1er, 5.000 fr. et une plaquette ; 2e, 2.000 fr. et une médaille de vermeil ; 3e, 2.000 fr. et une médaille d'argent ; 4e, 1.000 fr. et une médaille d'argent ; 5e, 1.000 fr. et une médaille d'argent ; dix prix de 500 fr. et dix prix de 250 fr.

Les maquettes ne devront porter ni signature, ni indication du nom de l'auteur, mais au dos une devise ou une vignette qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée à la cire, jointe à l'envoi.

Renseignements : Comité de la Foire de Paris, 23, rue N.-D.-des-Victoires, Paris (2e).

### CHEZ LES RÉFUGIÉS ESPAGNOLS

Nous voulons réparer certaines omissions, bien involontaires, que nous avons commises dans notre dernier article d'informations sur les réfugiés espagnols, concernant quelques personnes dont le concours a été bien utile pour coopérer à cette œuvre humanitaire.

Nous devons citer, en première ligne, Mme Bernard, infirmière, que sa connaissance de la langue espagnole désignait tout particulièrement et qui fut, au dire de tous, d'un dévouement exemplaire dans les soins à donner aux nombreuses jeunes mères et à leur nourrisson en se dépensant avec vaillance et sans arrêt, jusqu'à 18 heures de suite.

M. Bessou, employé à la Préfecture, à qui incombait l'organisation du couchage, fit aussi des prodiges d'endurance dans une tâche plutôt rude et malaisée.

M. Cances, chef de bureau à la Préfecture, de jour et de nuit, apporta au service du ravitaillement ses soins méticuleux et précis.

Nous ne pouvons les citer tous, ils sont trop. Ce serait un vrai palmarès et là n'est pas notre office.

Il importe cependant de rendre hommage à ceux qui se sont particulièrement dévoués, avec le plus complet désintéressement, au service d'une tâche de haute portée sociale à laquelle nous ne saurions nous soustraire sans déchoir... quelles que soient nos tendances diverses. — J. B.

### Bal des ouvriers pâtissiers

Ainsi que nous l'avions annoncé, a eu lieu dimanche, en matinée et en soirée, dans la belle salle du Robinson, le bal organisé par les ouvriers pâtissiers de Cahors.

Nombreux furent les couples qui s'étaient rendus à Robinson et qui prirent part aux diverses danses que jouèrent avec un brio toujours très apprécié l'accordéoniste G. Rougié et son orchestre.

La distribution de cotillons et une tombola qui fut tirée au cours de la soirée obtinrent également un franc succès.

Ce n'est qu'à 3 heures du matin que le bal prit fin et que les couples se retirèrent enchantés de la bonne fête à laquelle ils avaient pris part et dont ils félicitèrent les organisateurs et également l'orchestre Rougié.

### Arrestation

Sur mandat du parquet de la Seine, la gendarmerie de Figeac a procédé à l'arrestation du nommé Georges-Louis Harancq, originaire des Ardennes, âgé de 53 ans.

Harancq est poursuivi pour abus de confiance. Il a été écroué samedi, à la prison de Cahors.

### LA DÉFENSE PASSIVE

Nous rappelons que les conférences du Docteur Fourgous sur les soins aux gazés commenceront le mercredi 15 février, à 20 h. 45 à la Mairie de Cahors et se poursuivront le vendredi 17, le mercredi 22 et le vendredi 24 février.

⁂

### Avis à la population au sujet de l'organisation de la défense anti-aérienne

Un des principaux dangers des bombardements aériens est constitué par les bombes incendiaires qui en général peu volumineuses ne pénétreraient que dans les greniers.

Dans l'Etat actuel, ces bombes trouveraient dans tous les greniers des matériaux facilement combustibles qui constitueraient le principal danger d'incendie.

Les instructions du Ministre de la Défense Nationale codifiées dans la notice sur la lutte contre les incendies recommandent donc de la façon la plus expresse de débarrasser tous les greniers de tous les objets facilement combustibles tels que vieux meubles, vieilles caisses, paille, vieux papiers, etc..., etc..., en un mot de tout ce qui peut offrir au feu un aliment facile.

Ce travail de dégagement pouvant être long, nous recommandons aux habitants de commencer à le réaliser, dès maintenant, sans attendre une période de tension internationale au cours de laquelle des obligations plus pressantes peuvent leur faire oublier cette précaution indispensable à la sécurité de leurs maisons.

La même notice contient, sur la façon d'attaquer les commencements d'incendie, des conseils dont seront instruites les équipes locales d'habitants, au cours des séances d'instructions qui seront organisées dans les mois qui viennent.

### AVENIR CADURCIEN

*Souscription publique.* — 500.000 francs à Cahors. Peut-être ! L'appel précédemment lancé à la population en faveur de la souscription publique a été entendu.

Retardataires, pressez-vous, dans quelques jours la clôture, le tirage étant irrévocablement fixé au 21 février, jour de mardi-gras.

Le carnet de dixièmes de la Loterie Nationale contenu dans le portefeuille participera au tirage de la 3e tranche, qui nous l'espérons sera dédiée au vin de Cahors et sera effectué dans notre ville.

Demander les billets restants du prix de 1 fr. à votre bureau de tabac habituel ou au magasin d'exposition, Boulevard Gambetta chez le camarade Laucou, ancien de l'Avenir.

*Concert.* — Dimanche prochain, 19 février, premier concert de l'année, sur les Allées Fénelon, de 16 h. à 17 h.

Pendant la durée du concert, vente de billets de souscription publique dont le montant est exclusivement réservé aux réparations et achats d'instruments indispensables. Deux tables de vente seront installées à cet effet à côté du Kiosque.

Le Conseil d'Administration espère que le public saura se montrer généreux envers la plus vieille Société musicale.

S'il n'y pas de fêtes sans musique, il ne saurait y avoir de musique sans instruments.

*Matinée et soirée dansante.* — Tout est donc prêt et le Palais des Fêtes recevra mardi prochain la foule des grands jours.

L'orchestre Mouilhérat saura se dépense sans compter et entraînera les couples dans une atmosphère embaumée du parfum des délicieuses crêpes.

Cette journée réunira, n'en doutons pas, un public nombreux et élégant. Une tenue correcte tant pour les travestis que civils sera rigoureusement exigée.

Dans notre prochain et dernier communiqué, le prix d'entrée en sera indiqué.

### Tombé de 8 mètres

Le jeune Asfaux, ouvrier maçon, travaillant au crépissage d'une maison, à Bretenoux, est tombé d'une hauteur de 8 mètres.

Relevé aussitôt, il a reçu les soins nécessités par son état qui est grave.

### Trouvailles

Une trousse d'écoliers par M. Rouzayres ; une pompe-moto par Mme Trémoulet ; une paire de gants, par M. Bédué ; une fourrure, par M. Viguié ; un livre d'écolier, par M. Gramat ; une broche, par Mme Bouillaguet ; une montre-bracelet, par M. Bondou ; une roue de secours, par M. Aymerial ; un porte-monnaie, par Mlle Craygues ; un porte-monnaie, par Mme Cabridens.


**PALAIS des FÊTES**

MARDI 14, MERCREDI 15, JEUDI 16
SAMEDI 18, DIMANCHE 19
(*en soirée à 20 heures 45*)
DIMANCHE (*matinée à 15 heures*)

*Un grand film français*

**Danielle DARRIEUX et John LODER**

DANS

**Katia**

« **Le démon bleu** »

d'après le roman de la princesse Bibesco (Lucile Decaux)

*Katia* enthousiasme littéralement le public féminin.

⁂

LA SEMAINE PROCHAINE
**FERNANDEL**
DANS
**BARNABE**


## Foire de Paris

**13 mai-29 mai 1939**

*Un événement économique.* — La Foire de Paris est le grand événement économique de l'année. Elle donne la mesure de la production française et les indications les plus précieuses sur les possibilités du marché.

Tout laisse prévoir que la conjoncture de 1939 sera nettement favorable, car déjà les exposants ont retenu leurs stands, tout est au complet dans les grandes section techniques et les emplacements retenus dépassent déjà en superficie ceux qui étaient occupés au mois de mai dernier.

Tous ceux qui s'intéressent au redressement économique de la France verront un signe heureux dans ce gigantesque effort des producteurs français.

*La Radio à la Foire de Paris.* — On se souvient de l'admirable ensemble présenté par les industries radiophoniques en 1938. Dans une décoration heureuse qui groupait sur 6.000 mètres carrés, toutes les nouveautés de la saison, un véritable Salon de la Radio était offert aux visiteurs.

Comme l'an dernier, ce même Salon de la Radio sera organisé sous le patronage et avec la collaboration de la Chambre Syndicale des Industries Radio-Electriques et du Syndicat Professionnel des Industries Radio-Electriques. L'acheteur qui viste la Foire de Paris aura la garantie de trouver un échantillonnage complet et le dernier cri de cette industrie moderne.

La Foire de Paris est un événement annuel dans l'économie du pays. Le Salon de la Radio à la Foire de Paris est un événement annuel dans l'évolution de cette industrie.

### Société de secours mutuels immédiats des ouvriers et employés du chemin de fer.

Les membres de cette Société sont invités à assister à la réunion annuelle et générale qui aura lieu le vendredi 17 février, à 20 h. 30, dans une des salles de l'Hôtel de Ville, 2e étage.

But de la réunion : Compte rendu financier et moral ; Questions diverses ; Renouvellement du Bureau. Présence indispensable. — *Le Secrétaire.*

### Banquet de la classe 1915

Rappelons que c'est dimanche prochain 19 février, à 19 h. 30, qu'aura lieu au restaurant Ané, « Mon Auberge », avenue Jean-Jaurès, le banquet traditionnel de la classe 15.

Les retardataires feront bien de s'inscrire au plus tôt, de façon à ce que le traiteur soit fixé sur le nombre des convives. L'apéritif sera pris ensemble, à 18 h. 30, au café Alsace-Lorraine.

Ce banquet, qui s'annonce cette année comme tout particulièrement réussi, en raison des surprises agréables réservées aux convives, permettra à de nombreux camarades de se retrouver autour d'une bonne table et d'évoquer des souvenirs communs.

### Pendu à un transformateur électrique

Un espagnol, Emilio Gonzalez, 22 ans, domestique agricole depuis 3 ans, chez M. Caminade, propriétaire, conseiller municipal à Parnac, a été trouvé, vendredi matin, pendu à un transformateur électrique.

Depuis quelque temps, ce jeune homme qui était très estimé paraissait ne pas jouir de toutes ses facultés. C'est à la suite d'une crise de neurasthénie qu'il faut attribuer cet acte de désespoir.

### Vol audacieux

M. Delsériès, propriétaire à Issudel, près de Puy-l'Evêque, avait en dépôt, dans un garage situé près de la gare, neuf balles de 100 kilos chacune de sulfate de cuivre.

Au cours de la nuit dernière, des malfaiteurs ont pénétré dans le garage et ont emporté les neuf balles.

Plainte a été portée et une enquête a été, aussitôt, ouverte par la gendarmerie.

### Parti sans payer

Plainte a été portée par le propriétaire de l'hôtel Bonnafous, aux Arques, contre le nommé Emile Bourrache, manœuvre, qui, ayant pris pension pendant un mois dans cet hôtel, a quitté les Arques et le Lot sans régler la note et sans laisser d'adresse.

La gendarmerie de Cazals a ouvert une enquête pour rechercher l'indélicat client.

## Arrondissement de Cahors

### Arcambal

*Bonne chasse.* — Dans la journée de samedi, M. Lestang au cours d'une battue dans les Cévennes de Béars a abattu un gros renard. Félicitations.

### St-Denis-Catus

*Les familles nombreuses.* — Nous apprenons la naissance d'un cinquième enfant chez les époux Monteil, conseiller municipal. Le nouveau-né a été prénommé Georges. Nos meilleurs vœux de santé au bébé et à la maman. — E S.

### Douelle

*Obsèques.* — Jeudi matin, ont été célébrées, à Douelle, les obsèques de M. Camille Rigal, ancien négociant à Cahors. Un long cortège dans lequel se trouvaient de nombreux amis venus de Cahors a suivi le convoi funèbre du regretté disparu.

Nous renouvelons à Mme Camille Rigal, à Mme et M. Gayet, à la famille nos bien sincères condoléances.

*Nécrologie.* — Dimanche matin, la double sonnerie du glas nous a appris les décès de M. L. Bonal, propriétaire de la station électrique et de la toute jeune fillette de M. Gaston Baudel.

M. Bonal est décédé à la suite d'une courte maladie à l'âge de 81 ans et Mlle Baudel des suites d'une congestion ; cette mignonne a été enlevée à l'affection des siens dans l'espace d'une quinzaine de jours à l'âge de six mois.

La cérémonie funèbre a eu lieu, pour Mlle Baudel, dans la soirée de lundi et celle de M. Bonal mardi à 10 heures du matin.

Toute la population de la commune a accompagné les restes mortels, de Mlle Baudel et de M. Bonal, au lieu du repos éternel.

Nous adressons, aux deux familles éprouvées, l'expression de nos condoléances les plus attristées. — J.P.

**Lacapelle-Cabanac**

*Hyménée.* — Nous apprenons avec le plus vif plaisir le prochain mariage de la gracieuse Rolande Larenne, du village de Gaillard, commune de Lacapelle-Cabanac, avec M. Charles Saligné, propriétaire à Boussac, Cne de Touzac. Nous prions les jeunes fiancés d'agréer nos meilleurs vœux de bonheur. — D.


**Cette bronchite qui vous épuise**

En vous faisant tousser sans répit, en gênant votre respiration, ruinera totalement votre santé et fera de vous un véritable infirme si vous n'en cherchez pas la guérison dans un médicament souverainement actif, infaillible comme le Pulmoll. Que votre bronchite soit récente ou ancienne, dès les premières cuillerées, l'irritation des bronches congestionnées est apaisée, l'expectoration se fait plus aisément puis se tarit, la toux diminue puis cesse, les lésions chroniques se cicatrisent. Le Pulmoll doit ses effets bienfaisants, appréciés par des milliers de malades, à son action antiseptique, sous l'influence de laquelle les microbes pulmonaires sont infailliblement atteints et détruits. Le flacon de Pulmoll vaut 12 francs 50. Ttes Phies.


## Arrondissement de Figeac

**Figeac**

*Aux Prajouls.* — Le Carmel actuel, fondé en 1833, occupe l'emplacement du couvent des Dominicains, appelés à Figeac vers le milieu du XIIIe siècle. Un pont en pierres reliait les deux rives du Célé, détruit par les guerres, les Dominicains le rétablirent en bois, à la grande joie de la population. Est-ce cette antique passerelle en bois, dont parlent encore les vieux Figeacois qui en ont vu les ruines ? Il est question de jeter ici une nouvelle passerelle à travers le Célé. La transformation des Prajouls en jardin public rend désirable ce petit pont qui donnera au site transformé un aspect des plus riants.

Nous voici aux Prages, et au square Jules-Malrieu. Lorsque les jongleurs durent quitter l'église Saint-Martin, ils vinrent aux Prages installer leurs tréteaux. Mais c'est le 14 juillet 1790, que ces parages virent se manifester les grandes passions patriotiques.

L'assemblée nationale avait décrété un pacte fédératif que Paris signa au Champ de Mars, en présence de Talleyrand, officiant, et de Bailly, maire de Paris, future victime de l'échafaud. Les patriotes figeacois y déléguèrent deux des leurs, les citoyens Sol et Tale, qui revinrent décorés de la médaille commémorative.

Le Champ de Mars des Figeacois fut aux Prajouls, les prés joyeux, suivant une étymologie fort plausible. Superbe perspective ! D'un côté, la montagne du Cingle, de l'autre le ruban de la rivière et les promenades de la ville. Sur les pentes du Cingle on dressa un autel rustique visible de tout Figeac, et décoré avec tout l'art que la nature peut offrir en juillet. C'est à cet autel que M. l'abbé de Lestanges, vicaire général de Saint-Omer, mais d'une vieille famille locale, célébra l'office aux accents d'une musique guerrière. Après la messe, le peuple prêta le serment de défendre jusqu'à la mort cette Constitution Royale qui devait durer près de deux ans, mais n'était pas encore définie ni votée. Les drapeaux claquaient au vent, les couleurs de Patyrans et le Cingle impassible retenris, le rouge et le bleu unis au blanc de la royauté pour former le drapeau tricolore. On y jura haine aux tit des clameurs populaires.

Un banquet monstre termina ces serments éternels. Mille cinq cents couverts furent alignés sur les tables improvisées. Nos bons patriotes, qui n'étaient pas encore féministes, en avaient exclu les femmes ; mais pour que la fête fût complète, on mit à contribution tous les cuisiniers et l'on fit rôtir tant de poulets que chacun des 1.500 convives put en emporter un pour sa femme et ses enfants, moyennant 20 sous. Le Cingle n'avait jamais vu pareille bombance. On ne nous a pas transmis les couplets dont retentirent ses échos en signe de fraternité ; mais ce qu'il dut couler dans les verres, de ce bon petit piccolo, récolté sur les vignobles des coteaux environnants.

*Légion d'honneur.* — C'est avec plaisir que les nombreux amis de notre distingué compatriote, M. François Bennet, ont appris la nomination au grade de chevalier de la Légion d'honneur de M. le directeur départemental du Lot des postes, télégraphes et téléphones.

On se rappelle le rôle de M. François Bennet dans la question d'autobus poste rurale dont les bienfaits apparaissent aujourd'hui, sous la clarté d'une expérience concluante.

M. François Bennet, aussi courtois que ferme et résolu, est considéré comme un administrateur de grande classe.

Nous adressons à M. Bennet, à Mme François Bennet et à M. Henri Bennet nos bien vives et sincères félicitations.

Nous avons appris aussi avec beaucoup de plaisir que M. Jean Bastit, le sympathique et très dévoué maire de Saint-Céré, conseiller général de Bretenoux, est fait chevalier de la Légion d'honneur.

Nos amicales félicitations et nos vives sympathies.

*Promotion verte.* — Dans la promotion verte qui vient de paraître nous sommes heureux de relever les noms qui suivent pour ce qui concerne l'arrondissement de Figeac :

MM. Cassagnade, à Saint-Céré et Castagnié, à Saint-Vincent-du-Pendit, sont promus officiers du Mérite agricole.

Et sont nommés chevaliers :

MM. Bétille, à Mayrinhac-Lentour ; Canteloube, à Capdenac ; Cancès à Figeac ; Bessières, à Saint-Félix ; Bouygues, à Comiac ; Boisse, à Capdenac-le-Haut; Pradayrol, à Fourmagnac ; Quercy, à Cornac et Payral, Saint-Michel-Loubéjou.

A ces distingués praticiens qui par divers moyens ont contribué à l'encouragement et à l'amélioration de l'agriculture, nous adressons nos bien sincères félicitations.

*Mouvement des abattoirs.* — Pendant le mois de janvier dernier, 1.147 têtes de bétail ont été abattues aux abattoirs de notre ville, soit 17 bœufs, 101 veaux, 936 moutons, 85 porcs et 8 chevaux, formant un poids total de viande nette de 42.171 kilogrammes.

26.260 kilogrammes ont été consommés sur place et 15.911 kilogrammes ont été expédiés.

Ainsi qu'on peut en juger, nos abattoirs ne chôment pas.

*Médaille de travail.* — Ont obtenu la médaille d'argent :

M. Bordes, manœuvre à la Société des mines et fonderies de la Vieille-Montagne, à Cuzac ;

M. Fournols, agent principal de la compagnie d'assurances générales, à Figeac. Nos cordiales félicitations.

**Thémines**

*Carnet blanc.* — Le 15 février, mariage de notre toute gracieuse compatriote, Mlle Pradié Hélène, du bourg, avec M. Bouvy Roger, d'Issendolus.

Nous adressons nos sincères félicitations aux deux familles et aux jeunes et sympathiques époux nos meilleurs vœux de bonheur.

*Divers.* — La température s'est heureusement adoucie, mais nous gardons le souvenir d'un hiver assez rigoureux.

— Mme et M. Paul Vayssié, après une absence de plusieurs mois ont réintégré leur home.


**L'histoire d'un rhumatisant**

Il s'est soigné, n'a pu se guérir, prend quelques calmants et néglige de se traiter. Nous recommandons aux arthritiques, à tous ceux qui souffrent de douleurs rhumatismales tenaces et de maux de reins, l'emploi du nouveau médicament Gandol. Le Gandol calme énergiquement par son action décongestionnante sur les muscles et facilite le travail des reins en éliminant l'acide urique dont il arrête la surproduction, selon une nouvelle méthode. Il constitue le dépuratif antirhumatismal le plus puissant. La cure de Gandol est de dix jours et coûte 14 fr. 30. Ttes Phies et Phie Orliac à Cahors.


## Arrondissement de Gourdon

**Gourdon**

*L'élection à la Chambre d'Agriculture.* — Le scrutin de cette élection marque d'éclatante façon la défaite des partis marxistes et plus spécialement du parti socialiste de l'arrondissement directement engagé dans l'affaire par les manœuvres et l'intrusion de ses hommes donnant à l'élection un caractère politique qu'elle n'aurait pas dû revêtir.

La liste de nos amis composée de MM. Mespoulet, Arène, Griffoul et Vermes, bat, avec 1.400 voix d'avance, et la majorité absolue dans tous les cantons, la liste adverse prônée et patronée par les élus marxistes, les Bourgnoux, Delchié, Poujade, Massaud et consorts.

Ce n'est pourtant pas que les susdits ne se soient livrés à la propagande la plus active. On les a vus sur tous les champs de foire faire le siège des électeurs et multiplier à domicile les démarches.

Le bon sens de nos paysans a ruiné les espoirs et les ambitions démesurées, fondées sur de minimes succès électoraux.

Depuis 1936, les temps ont changé, l'expérience désastreuse du Gouvernement socialiste, les angoisses de l'automne dernier, les appels réitérés des partis marxistes pour l'intervention en Espagne, c'est-à-dire pour la guerre, ont fait réfléchir les citoyens de ce pays.

Ils ont pu, en des heures difficiles, manifester leur mécontentement en votant pour le pire, mais ils ont mesuré l'étendue de leur erreur, quand ils ont vu la Fance aller à la ruine et à la guerre.

C'est la leçon qui se dégage de l'élection de dimanche.

Les agriculteurs ont compris de quel côté se trouvent leurs amis.

Ils ont repoussé l'idéologie et la démagogie socialistes pour donner leur confiance à des agriculteurs éprouvés, à des hommes sérieux capables de comprendre, de défendre et de faire triompher leurs véritables intérêts.

*Où irez-vous le 19 février ?* — Le 19 février ? mais aux bals travestis organisés par les jeunes de l'Union Fédérale !...

Mais oui, ils ont pensé à tout le monde.

A 15 heures, à la salle des fêtes, nos chers petits pourront s'amuser parce qu'ils auront leur bal costumé. Beaucoup de jeux divertiront toute cette petite famille.

Le soir, à 20 h. 30, nos « grands enfants » et nous-mêmes pourrons également passer une bonne soirée.

Vous ne pensiez donc pas aux bals travestis ? Mais toute la jeunesse en parle. Comme toujours, la joie et l'entrain règneront en maîtres ! Les J.U.F. ont su organiser une tombola et des concours dotés de nombreux prix.

Vous irez aussi n'est-ce pas ? Nous n'aurons pas froid, la salle sera chauffée et nous trouverons à la buvette de quoi « nous rafraîchir ».

N'oubliez pas d'amener vos amis, nous allons bien nous amuser.

*Parti radical et radical-socialiste.* — M. Georges Bonnet, ministre des Affaires étrangères, Président de la Fédération radicale-socialiste du Sud-Ouest viendra à Gourdon le dimanche 26 février 1939, inaugurer avec l'assistance de M. Malvy, Député de Gourdon, la création des Comités radicaux de l'arrondissement.

A cette occasion, les Comités radicaux offriront au ministre un banquet auquel sont cordialement invités tous les adhérents du parti et les Républicains de la région.

La saison ne permettant pas d'organiser en plein air cette manifestation, le Comité est dans l'obligation de limiter le nombre des convives.

D'autre part, le Comité prendra les dispositions utiles pour que tous ceux qui viendront entendre M. Georges Bonnet trouvent de la place aux abords immédiats de la salle. Les hôteliers de la ville assureront des repas à des prix normaux.

Adresser les cotisations, accompagnées du montant, et si possible en groupe, à M. Cayrol, Trésorier à Gourdon, avant le 22 février courant. Prix : 25 francs. Téléphone 91. Chèque postal, Cayrol 331-91 Toulouse.

**Martel**

*Naissance.* — Nous apprenons avec plaisir la naissance d'un gros garçon qui a été prénommé Jacques-Louis chez M. et Mme Lorblanchet, instituteurs à Gluges.

Compliments au papa et meilleurs vœux de bonne santé à la maman et au bébé.

**Souillac**

*Dans l'enseignement.* — Nous sommes heureux d'enregistrer l'avancement de notre ami, M. Soulacroix, directeur du cours complémentaire de Souillac qui vient d'être nommé professeur de cours complémentaire tout en conservant ses fonctions de directeur.

Nous adressons à M. Soulacroix nos cordiales félicitations.

# Dernière heure

**Interpellation**

De Paris. — M. Léon Archimbaud, député de la Drôme, a demandé à interpeller le ministre des colonies au sujet de l'occupation de l'île de Haïnan par les Japonais.

**Achat d'avions aux Etats-Unis**

De Washington. — On annonce que la France a passé un contrat d'achat pour 115 bombardiers légers à une firme de construction aéronautique de Baltimore.

**Journaliste français expulsé d'Italie**

De Paris. — Le ministère des Affaires étrangères a été informé que le gouvernement italien avait invité M. Guillaume, correspondant à Rome de l'Agence Radio des journaux « le Jour » et « les Débats » à quitter le territoire italien dans le délai de 8 jours. Le Gouvernement français attend des renseignements sur les détails de l'incident avant de donner la suite que l'affaire comporte.

**Réouverture de la frontière espagnole**

De Bayonne. — Un communiqué officiel du gouvernement de Burgos confirme l'ouverture de la frontière espagnole au Perthus, à Bourg-Madame et à Port-Bou pour le rapatriement des miliciens espagnols qui se trouvent dans les Pyrénées-Orientales. On compte 53.500 miliciens qui ont, à cette heure, opté pour le gouvernement de Burgos.

## REMERCIEMENTS

Monsieur Jean BARRIÉTIS ; Monsieur et Madame BASSOUL et leur fille ; Monsieur et Madame SOLACROUP et leurs enfants ; Madame Veuve Jeanne MARIDAT ; Monsieur Jules TALOU ;

Les familles BARRIÉTIS, RAPATEL, VINCENT, SOULIÉ, RICHBOURG, BORT, tous les autres parents et alliés remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie, ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

**Madame Lucie BARRIÉTIS**
**Née VINCENT**
**P.F.G., 71, Bd Gambetta, CAHORS**


*HATEZ-VOUS ! HATEZ-VOUS !*

**DERNIERS JOURS DE LA GRANDE**

**VENTE DIRECTE DE BLANC**

# A PYGMALION

**MAISON JACQUES BERTRAND**

**2, Place du Marché, CAHORS**

*MERCREDI 15 FÉVRIER ET JOURS SUIVANTS*

**DES PRIX EXTRAORDINAIRES**

**DRAP TOILE DES VOSGES** une place, sans couture, ourlet jour ..... **9.50**

**DRAP LONGOTTE GRAIN MÉTIS,** deux places, ourlet jour échelle, s. couture, 175/260.. **24.50**

**DRAP METIS D'ARMENTIÈRES** qualité supérieure, ourlet jour échelle, 200/300 ..... **42.**

**DRAP BRODÉ MAIN** Belle toile blanche mi-fil, pour lit deux places, 220/310 ..... **69.**

**SERVIETTES ÉPONGE BLANCHE,** belle qualité, bonne taille. La serviette ..... **2.**

**MOUCHOIRS COTON Fte** très belle qualité. La douzaine ..... **6.90**

**SERVICE DE TABLE,** 6 couverts, métis très belle qualité dessins modernes ..... **49.**

**TORCHONS RONDELETTE** avec attache, qualité supérieure, bonne taille. La pièce **1.50**

**LE PLUS GRAND CHOIX DE BEAUX DRAPS JOURS ÉCHELLE**
**JOURS VENISE BRODÉS ENTIÈREMENT A LA MAIN**
**EXCLUSIVITÉ " BLANC-DRALUX "**


## AVIS DE DÉCÈS

Madame Veuve GAUBERT ; Madame et Monsieur BORIE Joseph et leur fille Josette ; les familles GUITTARD, LIAUZU et tous les autres parents ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils ont subie en la personne de

**Mme Vve Catherine GAUBERT**
**Née GUITTARD**

leur belle-mère, grand'mère, arrière-grand'mère, tante et cousine, décédée à l'âge de 91 ans. Les obsèques seront célébrées le mercredi, 15 février 1939, à 9 heures 1/4 précises, en l'Eglise du Sacré-Cœur, à Cabessut.

Réunion à Cabessut, rue de la Guinguette.

MINISTÈRE DE LA GUERRE
**SERVICE DU CHAUFFAGE**

Adjudication à la salle des adjudications de la Caserne Clauzel, Place Pouzonville à Toulouse, le 10 mars 1939, à 10 heures, de la fourniture de combustibles minéraux nécessaires aux corps de troupe de la 17e Région, du 1er avril 1939 au 31 mars 1940.

Les cahiers des charges sont déposés dans toutes les Intendances de la Région.

Pour tous autres renseignements, consulter les affiches.

*Pour l'Intendant Militaire, le Capitaine d'Administration, Chef de Bureau.*

**Adjudication de fourrages**

Le mardi 7 mars 1939, à 14 heures, à l'Intendance Militaire de Cahors (Caserne Bessières), adjudication publique sur soumissions cachetées, des fournitures indiquées ci-après, à livrer dans les magasins des Etablissements hippiques de transition, savoir :

*E.H.T. d'Anglars-Juillac :*

900 quintaux métriques de foin ;
900 quintaux métriques de paille.

*E.H.T. de Ségala-Gramat :*

1.050 quintaux métriques de foin ;
1.000 quintaux métriques de paille.

Renseignements à l'Intendance Militaire de Cahors.


**LEGUMES ET PRIMEURS** — **ALAYRAC** rue Mar'-Foch CAHORS


RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DU LOT

*Arrondissement de Cahors*

CHEMINS RURAUX
Exécution de la loi du 20 août 1881

PROJET DE RECONNAISSANCE DU CHEMIN RURAL DE LA PLAINE

COMMUNE DE ST-GERY

*Extrait de l'arrêté du 21 janvier 1939 ordonnant l'enquête*

ARTICLE PREMIER. — Les pièces composant le projet de reconnaissance d'un chemin rural de la commune de St-Géry resteront déposées pendant dix jours du 14 février 1939 au 23 février 1939, à la mairie de cette commune où les habitants pourront en prendre connaissance sans déplacement.

ARTICLE 2. — A l'expiration de ce délai, et pendant les trois jours qui suivront, M. Bessac, Maire de Bouziès, commissaire-enquêteur, recevra à la mairie de ladite commune les déclarations écrites ou verbales des habitants sur l'utilité de la reconnaissance projetée.

*A Cahors, le 21 janvier 1939,*
*Le Préfet,*
*Signé :* Jean CABOUAT.


**LA PHOSPHIODE GARNAL**

**Médication iodotannique phosphatée**
**Remplace l'Huile de foie de Morue**

**PRIX DU FLACON : 15 francs**

*Un seul modèle de Flacon*

-:- GRANDEUR UNIQUE -:-

**EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES**


Feuilleton du « *Journal du Lot* ». 42

# POUR L'AMOUR DE GUILLEMETTE

**Roman par P. GOURDON**

— Eh ! bien, mon cher jardin de Magny-en-Vexin me rappelle. J'y ai des carottes qu'il faudrait arroser, une planche d'épinards réclamant les mêmes soins. Je ne peux pas rester très longtemps à Clermont. Or, j'ai commencé ici d'assez bonne besogne. Je voudrais achever ma tâche avant de partir.

— Votre tâche ?

— Oui. Je me suis donné pour tâche, non seulement de retrouver mon vieux camarade, mais encore de travailler au bonheur de sa fille. Elle m'est presque aussi chère que si elle était la mienne. Allons, mon cher ami, surmontez votre timidité, triomphez de vos hésitations, laissez de côté vos scrupules. Donnez-moi la joie de voir, avant de quitter Clermont, Guillemette vous appeler son fiancé.

CHAPITRE X

L'AMOUR TRIOMPHE

Un petit salon intime, d'un goût discret. Aux murs, des boiseries blanches, réchampies en gris clair. Quelques tableaux : portraits de famille et vieilles estampes. Une commode Louis XVI, une petite console du même style, deux chaises et quatre fauteuils Directoire. Sur une étagère quelques bibelots anciens, sur la cheminée un vase de Sèvres. C'était tout ce que Danielle et Guillemette avaient pu garder des richesses qui garnissaient l'hôtel de l'avenue Kléber, au temps de leur splendeur.

Cette pièce donnait sur la rue par une large fenêtre, d'où, pour peu que l'on s'y penchât, on apercevait la fruste et noble architecture de Notre-Dame du Port.

Près de cette fenêtre, M. Aubin était assis, lisant tranquillement, tandis que sa fille, ayant devant elle sur un guéridon un paquet de copies, annotait et corrigeait avec l'attention et la conscience accoutumées.

Un coup de sonnette retentit. Guillemette se leva pour aller ouvrir, car on n'avait pas de servante et Danielle était sortie pour aller livrer quelques-uns des jolis objets qu'elle confectionnait.

C'était Gilles. Elle le fit entrer. M. Aubin lui serra cordialement la main. Le jeune homme s'assit entre le père et la jeune fille. Tous les trois semblaient calmes, mais, au fond du cœur, Gilles était fort ému. Il n'avait pas voulu manquer à la promesse exigée de lui par Célestin Tréard. Sa mère, elle aussi, l'avait encouragé à rappeler sans tarder à Guillemette l'engagement que celle-ci avait pris. Mais, au moment de lui parler de cet amour qui, depuis si longtemps, remplissait son cœur, dont il venait enfin solliciter la récompense, il se sentait craintif, maladroit, tourmenté. Il avait peur que la jeune fille ne répondît : « Laissez-moi goûter en paix la joie d'avoir retrouvé mon père. Ne venez pas mêler d'égoïstes préoccupations aux soucis que me cause encore l'état déplorable dans lequel l'a laissé l'affreux martyre qu'il a subi. Attendez. »

Quelque pénible que lui eût été la longue attente à laquelle déjà il avait dû se soumettre, il attendrait encore si elle le lui demandait. Non qu'il fût indifférent, ni même accoutumé à se contenter du platonique amour que les circonstances et la volonté de Guillemette lui avaient imposé. Il en souffrait, au contraire, car, malgré le calme apparent dû à l'habitude qu'il avait de se dominer, et aussi à cette dignité professionnelle qui demeure l'apanage d'un bon nombre d'hommes se consacrant à la carrière de l'enseignement, il avait une âme ardente. Il aimait comme on aime quand on a gardé à celle que l'on rêve pour compagne de sa vie tous les élans d'un cœur ignorant des vulgaires aventures et des caprices passagers. Mais, malgré son désir de devenir enfin l'officiel fiancé de Guillemette, il redoutait de le lui demander, il était prêt à sacrifier ce bonheur tant souhaité, plutôt que d'amener une ombre de contrariété sur le cher visage, un souci nouveau dans cette âme virginale qui avait tant souffert.

Il commença par s'informer de la santé de M. Aubin. Celui-ci affirma qu'il se portait fort bien. Sa fille dit, elle aussi, qu'il semblait heureux, reposé, que, s'il ne les reconnaissait pas encore complètement, Mme Aubin et elle, il avait, tout au moins, çà et là, quelques réminiscences et que le passé n'était pas pour lui tout à fait lettre morte. Elle ajouta que, d'ailleurs, le spécialiste consulté leur avait fait espérer une guérison complète sinon rapide. Ce diagnostic l'avait comblée de joie.

— Alors, vous êtes heureuse ?

— Comment ne le serais-je pas ? Mon cher père est vivant, alors que, si longtemps, je l'ai cru mort. Tout me donne à croire que son infirmité disparaîtra peu à peu. Je ne puis vraiment que remercier Dieu, mon ami.

— C'est Tréard qui avait raison, conclut Gilles, comme s'il se parlait à lui-même.

— Que voulez-vous dire ?

— Que cet excellent homme et moi n'étions pas d'accord.

— Sur quoi ?

— Je craignais de vous importuner, de paraître exigeant, égoïste, en un mot, indigne de vous, en venant vous rappeler, au lendemain même du jour où vous avez retrouvé votre père, ce que vous m'aviez promis.

La jeune fille baissa les yeux. Un sourire passa sur ses lèvres. Elle demanda, légèrement malicieuse :

— Et ce bon Célestin était d'un autre avis ?

— Oui. Il veut retourner à Magny-en-Vexin. Et il m'a supplié d'obtenir de vous, avant qu'il ne quitte Clermont, le « oui » si longtemps attendu.

— Que vous vouliez attendre encore ?

— Plutôt que de risquer de vous déplaire.

De nouveau, elle sourit. Elle posa cette question, quelque peu ironique :

— Alors, c'est pour faire plaisir à notre vieil ami que vous êtes venu, que vous me parlez ainsi ?

— Oh ! Guillemette !...

S'enhardissant, il avait mis, en guise de protestation, dans les syllabes du nom qui lui était si cher, tout ce qu'il y avait de respectueux et de tendre à la fois dans son amour.

Elle fixa sur lui ses grands yeux, dont les prunelles claires brillaient d'un doux émoi. Elle lui tendit la main.

— Pardonnez-moi, dit-elle, d'avoir été taquine et même un peu moqueuse. En réalité, je suis infiniment touchée de cette nouvelle preuve de délicatesse, mon ami. Mais vous avez bien fait de ne pas écouter vos scrupules et de vous conformer à l'avis de Célestin.

— Vous consentez à devenir tout de suite ma fiancée ?

Elle répondit :

— J'y consens avec joie.

Il avait gardé prisonnière dans les siennes la main qu'elle lui avait donnée. Il se leva et mit un baiser sur son front.

M. Aubin n'avait rien dit, mais il avait tout écouté. En écoutant, il avait tout compris. Il avait compris que c'était là sa fille et quelle était aimée. Il savourait la paternelle joie de la sentir heureuse. Le voile recouvrant sa mémoire obscurcie s'était déchiré tout à coup.

— Guillemette, ma chérie ! s'écria-t-il, venant vers elle.

Les fiancés le regardèrent, interdits. Il était comme transfiguré. Ce n'était plus le pauvre homme ignorant ce qu'avait été sa vie et jusqu'au nom qui était le sien. Ce n'était plus cette âme comme emprisonnée dans l'inexplicable et dans l'inconnu, l'atonie de cet esprit à qui manquait l'une des facultés nécessaires. Ce n'était plus ce visage à l'expression douloureuse, aux yeux inquiets et quelque peu hagards, cherchant vainement à revoir des images lointaines.

Sous le coup de l'émoi que lui causait le bonheur de sa fille, Maxime Aubin recouvrait soudain toute sa lucidité. Du mal dont il avait si longtemps souffert, l'amour de Guillemette, aujourd'hui, triomphait.

(*A suivre*).

# Bibliographie

**NOUVELLE BIBLIOTHÈQUE PLON**

## UN HOMME SE PENCHE SUR SON PASSÉ

(*Prix Goncourt* 1928)

par Maurice CONSTANTIN-WEYER

Le héros du célèbre roman de Maurice Constantin-Weyer qui paraît aujourd'hui dans la *Nouvelle Bibliothèque Plon*, se penche sur son passé non pas pour en analyser les « inquiétudes » à la manière moderne, mais simplement pour décrire une existence qui fut mouvementée à l'extrême.

Existe-t-il plus passionnante aventure que celle de ce Français de vieille race qui, sur le sol canadien, mène la vie la plus libre et la plus indépendante qu'il soit donné d'imaginer ? vie qui n'est pas sans danger d'ailleurs et qui nécessite de solides qualités physiques et morales. Parcourir, l'été, l'immense prairie canadienne pour y vendre des chevaux sauvages, gagner, l'hiver, les déserts silencieux du Grand Nord pour y acheter des fourrures, connaître l'amour, puis la trahison, avoir frôlé deux fois la mort du fait de la nature et du fait de l'homme, voilà, n'est-il pas vrai, de quoi enrichir l'expérience d'un être ?

Puissante évocation qui nous entraîne à travers un Canada aux espaces infinis, à la suite d'un homme qui obéit, en revivant un passé cher à son cœur, à la nostalgique invitation de Baudelaire :

« Vois se pencher les défuntes années
.....
Surgir du fond des eaux le regret souriant. »

Un volume in-16 broché sous couverture illustrée. Prix : 3 fr. 50. — En vente à la Librairie Plon, 8, rue Garancière, Paris, 6e, et dans toutes les bonnes librairies.

**UNE ETUDE MEDICALE**

LES PERVERSES

C'est en somme l'éternelle histoire de la lutte entre l'homme et la femme. C'est le vieil instinct sexuel animal qui se réveille : la femelle qui tue et mange le mâle après sa fécondation...

Question complexe, psychologique, sexuelle et morale que traite avec compétence un médecin particulièrement qualifié : le Docteur Rouanet, dans le numéro du 1er février de « Guérir » la grande revue médicale.

Après avoir doublé son nombre de pages, « Guérir » augmente chaque quinzaine la variété et l'intérêt de ses chroniques. Un coup d'œil sur le sommaire du dernier numéro suffit à s'en convaincre :

L'enseignement ménager et son importance sociale, par le Professeur H. Labbé, de la Faculté de Médecine de Paris ; Méditation sur le refroidissement ; Conseil aux goutteux ; L'amour platonique; Les apothicaires parisiens du grand siècle, article richement illustré et bourré d'anecdotes historiques ; Les ulcérations de la langue : Cinéma et esthétique ; Les insectes en catalepsie ; L'âge critique chez la femme et chez l'homme, important problème que traite un éminent professeur de la Faculté de Médecine et que tout le monde devrait lire ; La dichotomie, suite d'une enquête sur le compérage médical éminement condamnable : Le zona ; La scoliose ; Les taudis ; Comment sont nées les races ? L'art la manière de soigner les malades ; Les enfants qui urinent au lit ; Les plantes laxatives ; etc... Il y a là mille renseignemens utiles pour vous-même et tous ceux qui vous entourent.

Dans ce numéro, dont le prix d'achat est remboursé par une ingénieuse proposition, une rubrique : « Les Assurances Sociales » explique la loi et répond individuellement à tous ceux qu'une question embarrasse à son sujet.

Au cas où vous ne trouveriez pas Guérir chez votre marchand de journaux habituel, demandez-le directement : Guérir, 12 *bis*, rue Keppler, Paris (joindre 2 fr. 50 en timbres), vous le recevrez franco par retour du courrier.

**LAROUSSE MENSUEL**

Sommaire du n° 384. — Février 1939

Les Dérives arctiques, par M. Henri Froidevaux. — Abbé Henri Breuil, par M. Georges Goury. — Le Chien de salon et la mode, par Mlle Anne-Marie Rosset. — Haut-parleurs, par M. Roger Rigal. — Vincent Hyspa, par M. Jean Monval. — Les Carnets de Joseph Joubert, par M. Claude Barjac. — La Nouvelle Marine américaine, par M. H. Pelle des Forges. — Une expédition française à Moka, par M. Robert Laulan. — Les Moteurs à injection, par M. Fernand Picard. — Progrès scientifique, par M. J. Hesse. — La Vie des gens de la Renaissance, La Vie des gens de la Renaissance, par M. René Bailly. — Ukraine carpatique, par M. Jean Mousset. — Edouard Vuillard, par M. Philippe Mercier. — Le mois littéraire, scientifique et juridique, cinématographique, théâtral, musical et artistique. 42 gravures. — Mots croisés. Le numéro, 5 fr. 75 ; chez tous les libraires et Librairie Larousse, 13 à 21, rue Montparnasse, Paris, 6e.

**Vous avez intérêt à utiliser les « BILLETS DE MARCHÉ »**

délivrés toute l'année le samedi ainsi que les 3 novembre et le premier de chacun des autres mois (si la date prévue tombe un jour férié, la foire est avancée au samedi précédent), au départ de toutes les gares situées sur les sections de lignes de : Caussade à Cahors, Cajarc à Cahors, Fumel à Cahors, pour

**CAHORS-CABESSUT**

50 0/0 *de réduction*

Billets valables, sous réserve des conditions normales d'admission : à l'aller, dans tous les trains permettant l'arrivée avant 14 h. et au retour, à partir de 10 h. dans tous les trains permettant le retour à la gare de départ : le même jour.

Renseignements aux gares intéressées de la Société Nationale des Chemins de Fer français (S.N.C.F.)

**Grands réseaux de Chemins de fer français**

Ne gaspillez ni votre temps ni votre argent.

Pour vos envois jusqu'à 50 kg., utilisez les Petits Colis, 3 tarifs extrêmement simples : vitesse unique, colis agricoles, colis express.

Les « petits colis » peuvent être enlevés chez l'expéditeur pour un prix minime par les services de factage des Réseaux qui livrent les Petits Colis gratuitement à domicile.

*Utilisez les Petits Colis :* c'est simple, pratique, économique.

Le barème des prix pour votre département vous sera remis gratuitement à la gare.

**Vous avez intérêt à utiliser les « BILLETS DE MARCHÉ »**

délivrés toute l'année, le samedi de chaque semaine et le 15 de chaque mois (le 16 si le 15 est un dimanche), au départ de toutes les gares situées sur les sections de lignes de : Assier à Figeac ; Maurs à Figeac, pour

**FIGEAC**

50 0/0 *de réductions*

Billets valables, sous réserve des conditions normales d'admission : à l'aller, dans tous les trains permettant l'arrivée avant 14 heures et au retour à partir de 10 heures dans tous les trains permettant le retour à la gare de départ, le même jour.

Renseignements aux gares intéressées de la Société Nationale des Chemins de Fer Français (S.N.C.F.).

Imp. COUESLANT (*personnel intéressé*)
*Le co-gérant :* L. PARAZINES.

Dans **la Mode Pratique**
*tout est si pratique et vraiment élégant !*
Tous les jeudis : **1fr. 25**
Abonnement 1 an : **48** fr. ; **50** ou **55** fr. avec prime.
Envoyer mandat-poste (pas de mandat-carte) à
**LA MODE PRATIQUE, 49, avenue de l'Opéra, PARIS.**

**IMPRIMERIE A. COUESLANT**
SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS
*(Personnel intéressé)*
CAHORS (Lot)
1, RUE DES CAPUCINS, 1
INSTALLATION MODERNE
*10 LINOTYPES*
22 PRESSES
LIVRAISON RAPIDE
—:— PRIX MODÉRÉS —:—
Superficie des Ateliers et des Magasins (rue des Capucins et rue de la Banque, Annexe). } 1.800 m²
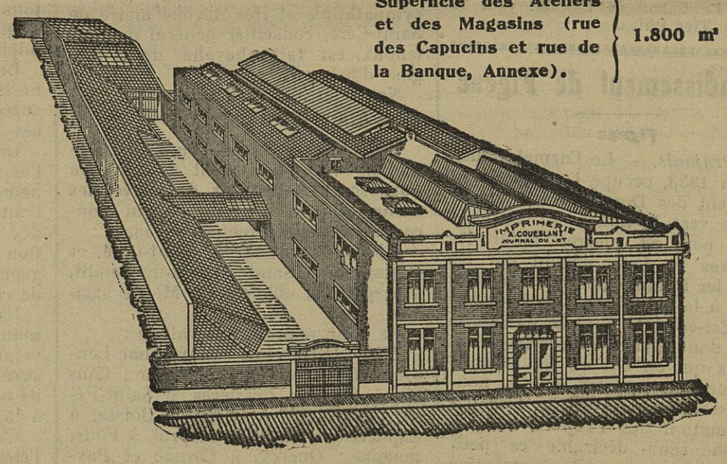


# SERVICE D'HIVER 1938-1939 (à partir du 5 Octobre)

## De Paris à Toulouse par Cahors

| | OMNIB. 1re, 2e, 3e cl. | OMNIB. 1re, 2e, 3e cl. | EXP. | EXP. 1re, 2e, 3e cl. | MIXTE 3e cl | RAPIDE 1re, 2e, 3e cl. | RAPIDE 1re, 2e, 3e cl. | EXP. | OMNIB. 1re, 2e, 3e cl. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| PARIS (Orsay) dép. | » | » | — | 10 15 | » | 20 15 | 21 45 | » | » |
| PARIS (Aust.) dép. | » | » | — | 10 28 | » | 20 25 | 21 59 | 22 50 | » |
| LIMOGES arrivée | » | » | — | 15 29 | » | 0 36 | 2 36 | 5 10 | » |
| LIMOGES départ. | » | » | — | 15 43 | » | 0 40 | 2 47 | 5 40 | » |
| BRIVE... arrivée | » | » | — | 17 03 | » | 1 56 | 4 3 | 7 20 | » |
| BRIVE... départ. | 8 14 | 12 28 | — | 17 9 | 18 3 | 2 1 | 4 18 | 7 33 | » |
| Gignac-Cressensac. | 8 50 | 13 4 | — | — | 18 34 | — | — | — | » |
| SOUILLAC.. dép. | 9 12 | 13 36 | — | 17 46 | 18 52 | — | 4 58 | 8 12 | » |
| CAZOULES..... | 9 19 | 13 43 | — | — | 18 58 | — | — | — | » |
| La Chap.-d-Mareuil | 9 24 | 13 48 | — | — | 19 2 | — | — | — | » |
| Lamothe-Fénelon . | 9 33 | 13 57 | — | — | 19 10 | — | — | — | » |
| Nozac..... | 9 42 | 14 6 | — | — | 19 18 | — | — | — | » |
| GOURDON.. dép. | 9 55 | 14 19 | — | 18 8 | 19 27 | — | 5 23 | 8 36 | » |
| Saint-Clair..... | 10 4 | 14 28 | — | — | 19 35 | — | — | — | » |
| Dégagnac ..... | 10 14 | 14 38 | — | — | 19 44 | — | — | — | » |
| Thédirac-Peyrilles. | 10 24 | 14 48 | — | — | 19 53 | — | — | — | » |
| Saint-Denis-Catus. | 10 34 | 14 58 | — | — | 20 2 | — | — | — | » |
| Espère..... | 10 42 | 15 6 | — | — | 20 9 | — | — | — | » |
| CAHORS arrivée. | 10 51 | 15 15 | — | 18 43 | 20 18 | 3 32 | 6 » | 9 13 | » |
| CAHORS départ . | 11 45 | 17 25 | — | 18 47 | » | 3 36 | 6 4 | 9 18 | 7 48 |
| Sept-Ponts..... | 11 56 | 17 36 | — | — | » | — | — | — | 7 53 |
| Cieurac..... | 12 11 | 17 51 | — | — | » | — | — | — | 8 2 |
| Lalbenque..... | 12 18 | 17 58 | — | — | » | — | — | 9 42 | 8 8 |
| Caussade..... | 12 46 | 18 31 | — | 19 27 | » | — | 6 45 | 10 3 | 8 30 |
| MONTAUBAN arr. | 13 17 | 19 4 | — | 19 47 | » | 4 30 | 7 4 | 10 23 | 8 55 |
| TOULOUSE.. arr. | 14 07 | » | — | 20 35 | » | 5 11 | 7 45 | 11 25 | 9 56 |

## De Toulouse à Paris par Cahors

| | OMNIB. 1re, 2e, 3e cl. | EXP. 1re, 2e, 3e cl. | EXP. (2) 1re, 2e, 3e cl. | Autorails | RAPIDE 1re, 2e, 3e cl. | OMNIB. | OMNIB. 1re, 2e, 3e cl. | DIRECT 1re, 2e, 3e cl. | EXP. 1re, 2e, 3e cl. | EXP. | RAPIDE |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| TOULOUSE.... d. | 3 58 | — | 8 35 | 9 33 | 13 25 | — | 15 50 | 17 20 | 21 5 | — | 23 19 |
| MONTAUBAN. d. | 6 11 | — | 9 17 | 10 50 | 14 6 | — | 16 35 | 18 12 | 21 46 | — | 0 » |
| Caussade..... | 6 50 | — | 9 35 | 11 15 | — | — | 17 16 | 18 34 | 22 4 | — | — |
| Lalbenque..... | 7 25 | — | — | 11 40 | — | — | 17 56 | 18 57 | — | — | — |
| Cieurac..... | 7 34 | — | — | 11 45 | — | — | 18 4 | — | — | — | — |
| Sept-Ponts..... | 7 44 | — | — | 11 54 | — | — | 18 14 | — | — | — | — |
| CAHORS... arr. | 7 50 | — | 10 9 | 11 59 | 14 58 | — | 18 20 | 19 14 | 22 40 | — | 0 52 |
| CAHORS... dép. | 8 13 | — | 10 13 | 12 » | 15 2 | 13 32 | » | 19 19 | 22 44 | — | 0 56 |
| Espère..... | 8 27 | — | — | Continue sur Libos et Agen | — | 13 44 | » | 19 30 | — | — | — |
| St-Denis-Catus... | 8 40 | — | — | | — | 13 56 | » | 19 41 | — | — | — |
| Thédirac-Peyril... | 8 53 | — | — | | — | 14 12 | » | 19 53 | — | — | — |
| Dégagnac ..... | 9 2 | — | — | | — | 14 21 | » | 20 » | — | — | — |
| Saint-Clair..... | 9 10 | — | — | | — | 14 31 | » | 20 8 | — | — | — |
| GOURDON (1) d. | 9 23 | — | 10 51 | | — | 14 42 | » | 20 18 | 23 24 | — | — |
| Nozac..... | 9 30 | — | — | | — | 14 49 | » | 20 25 | — | — | — |
| Lamothe-Fénel... | 9 38 | — | — | | — | 14 57 | » | 20 33 | — | — | — |
| La Chap.-de-Mar . | 9 45 | — | — | | — | 15 3 | » | 20 39 | — | — | — |
| CAZOULES..... | 9 51 | — | — | | — | 15 9 | » | 20 45 | — | — | — |
| SOUILLAC.. dép. | 10 4 | — | 11 11 | | — | 15 18 | » | 20 56 | 23 45 | — | — |
| Gignac-Cressens.. | 10 32 | — | — | | — | 15 46 | » | 21 22 | — | — | — |
| BRIVE.... arr. | 10 57 | — | 11 49 | | 16 33 | 16 11 | » | 21 47 | 0 23 | — | 2 24 |
| BRIVE.... dép. | » | — | 11 53 | | 16 39 | — | » | » | 0 29 | — | 2 30 |
| LIMOGES . arr. | » | — | 13 20 | | 18 5 | — | » | » | 1 49 | — | 3 47 |
| LIMOGES . dép. | » | — | 13 35 | | 18 14 | — | » | » | 2 2 | — | 3 50 |
| PARIS.. (A.) arr. | » | — | 18 52 | | 23 23 | — | » | » | 6 43 | — | 8 39 |
| PARIS.. (O.) arr. | » | — | 19 4 | | 23 35 | — | » | » | 6 55 | — | 8 50 |

(1) Un train mixte part de Gourdon le matin à 5 h. 7 et arrive à Brive à 7 h. 18.
(2) Du 15 Mai au 7 Juillet inclus et du 5 Octobre au 14 Mai 1939.

## MONTAUBAN, CAHORS à LIBOS

| | Autorails | | MARCH.-VOY. | Autorails | |
|---|---|---|---|---|---|
| MONTAUBAN..... | » | 10 50 | 14 6 | 16 55 | |
| CAHORS..... | » | 11 59 | 14 58 | 18 20 | |
| CAHORS..... | 7 3 | 12 » | 15 51 | 18 50 | |
| Mercuès..... | 7 16 | 12 9 | 16 10 | 18 59 | |
| Douelle (*Arrêt*)..... | 7 20 | 12 *a* 12 | 16 17 | 19 *a* 2 | |
| Parnac..... | 7 29 | 12 17 | 16 28 | 19 7 | |
| Luzech..... | 7 35 | 12 22 | 16 36 | 19 12 | |
| Pont de Castelfranc. | » | 12 *a* 28 | » | 19 *a* 18 | |
| Castelfranc..... | 7 45 | 12 30 | 16 50 | 19 21 | |
| Prayssac (*Arrêt*)..... | 7 49 | 12 33 | 16 56 | 19 24 | |
| Puy-l'Evêque..... | 7 56 | 12 39 | 17 6 | 19 30 | |
| Duravel..... | 8 3 | 12 45 | 17 16 | 19 35 | |
| Soturac-Touzac..... | 8 10 | 12 50 | 17 26 | 19 41 | |
| Fumel..... | 8 20 | 12 59 | 17 40 | 19 49 | |
| LIBOS..... | 8 25 | 13 2 | 17 46 | 19 52 | |
| AGEN..... | | 14 6 | | | |

## LIBOS, CAHORS à MONTAUBAN

| | Autorails | | Autorails | |
|---|---|---|---|---|
| PENNE..... | 6 26 | | 13 30 | |
| LIBOS... dép..... | 6 43 | 9 15 | 13 52 | 18 14 |
| Fumel..... | 6 46 | 9 23 | 13 55 | 18 21 |
| Soturac-Touzac..... | 6 54 | 9 37 | 14 3 | 18 32 |
| Duravel..... | 7 » | 9 47 | 14 9 | 18 39 |
| Puy-l'Evêque..... | 7 5 | 9 57 | 14 14 | 18 46 |
| Prayssac (*Arrêt*)..... | 7 11 | 10 10 | 14 20 | 18 55 |
| Castelfranc..... | 7 14 | 10 17 | 14 23 | 19 » |
| Pont de Castelfranc. | 7 *a* 17 | » | 14 *a* 25 | » |
| Luzech..... | 7 24 | 10 38 | 14 32 | 19 12 |
| Parnac..... | 7 29 | 10 51 | 14 37 | 19 21 |
| Douelle (*Arrêt*)..... | 7 *a* 33 | 11 » | 14 *a* 41 | 19 26 |
| Mercuès..... | 7 38 | 11 8 | 14 45 | 19 32 |
| CAHORS..... | 7 47 | 11 26 | 14 54 | 19 45 |
| CAHORS..... | 7 48 | 11 45 | 17 25 | » |
| MONTAUBAN..... | 8 55 | 13 17 | 19 4 | » |

## De CAHORS à CAPDENAC

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| CAHORS..... | 8 2 | 9 50 | 12 43 | 17 04 |
| Cabessut..... | 8 11 | 10 01 | 12 51 | 17 17 |
| Arcambal..... | 8 20 | 10 17 | 13 » | 17 28 |
| Vers..... | 8 28 | 10 35 | 13 07 | 17 37 |
| Saint-Géry..... | 8 35 | 10 55 | 13 12 | 17 43 |
| Conduché..... | 8 46 | 11 24 | 13 22 | 17 58 |
| Saint-Cirq-la-Popie.. | 8 52 | 11 34 | 13 28 | 18 05 |
| St-Martin-Labouval.. | 8 59 | 11 59 | 13 35 | 18 14 |
| Calvignac..... | 9 5 | 12 09 | 13 40 | 18 22 |
| Cajarc..... | 9 16 | 12 26 | 13 52 | 18 36 |
| Montbrun..... | 9 25 | A titre essai jours de foire à Cajarc (les 10 & 25) | 14 01 | 18 47 |
| Toirac..... | 9 33 | | 14 08 | 18 57 |
| Lamadeleine..... | 9 44 | | 14 19 | 19 10 |
| CAPDENAC..... | 9 55 | | 14 30 | 19 22 |

## De CAPDENAC à CAHORS

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| CAPDENAC..... | 7 11 | 11 45 | » | 16 54 |
| Lamadeleine..... | 7 23 | 12 01 | » | 17 04 |
| Toirac..... | 7 34 | 12 15 | » | 17 13 |
| Montbrun..... | 7 42 | 12 26 | » | 17 20 |
| Cajarc..... | 7 52 | 12 41 | » | 17 30 |
| Calvignac..... | 8 2 | 12 54 | » | 17 39 |
| St-Martin-Labouval.. | 8 9 | 13 03 | » | 17 45 |
| Saint-Cirq-la-Popie.. | 8 17 | 13 13 | » | 17 52 |
| Conduché..... | 8 23 | 13 24 | » | 17 59 |
| Saint-Géry..... | 8 38 | 13 40 | » | 18 11 |
| Vers..... | 8 43 | 13 47 | » | 18 16 |
| Arcambal..... | 8 50 | 13 58 | » | 18 23 |
| Cabessut..... | 8 59 | 14 13 | » | 18 32 |
| CAHORS..... | 9 6 | 14 22 | » | 18 39 |

*a.* — Ce signe désigne un arrêt facultatif. (Pour descendre, demander l'arrêt au chef de train ; pour monter, s'adresser au personnel du point d'arrêt ou à défaut faire signe au conducteur).

NOTA. — Indépendamment des services d'autorails mentionnés ci-dessus, il existe également de nombreux trains. RENSEIGNEZ-VOUS DANS LES GARES.

## St-Denis-près-Martel à Aurillac

| | (1) | | | | | EXP. |
|---|---|---|---|---|---|---|
| St-Denis-près-Martel. | 4 50 | 9 15 | 14 44 | 17 58 | 18 43 | |
| Vayrac..... | 4 58 | 9 23 | 14 50 | 18 4 | 18 48 | |
| Bétaille (*arrêt*)..... | 5 3 | 9 28 | 14 54 | 18 9 | — | |
| Puybrun..... | 5 11 | 9 36 | 15 2 | 18 15 | 18 56 | |
| Bretenoux-Biars.... | 5 20 | 9 44 | 15 10 | 18 24 | 19 3 | |
| Port-de-Gagnac..... | 5 26 | 9 50 | 15 16 | 18 31 | — | |
| Laval-de-Cère ..... | 5 34 | 9 58 | 15 23 | 18 39 | 19 14 | |
| Lamativie ..... | 5 53 | 10 15 | 15 40 | 18 56 | 19 28 | |
| Siran (*arrêt*)..... | 6 7 | 10 30 | 15 54 | 19 10 | — | |
| La Roquebrou..... | 6 25 | 10 43 | 16 5 | 19 22 | 19 53 | |
| AURILLAC.. arrivée. | 7 13 | 11 20 | 16 40 | 19 58 | 20 24 | |

(1) A lieu du 1er Juillet au 26 Septembre.

## Aurillac à St-Denis-près-Martel

| | | | | | | (2) |
|---|---|---|---|---|---|---|
| AURILLAC.. départ. | 5 55 | 6 30 | 10 40 | 17 17 | 21 30 | |
| La Roquebrou..... | 6 21 | 7 11 | 11 18 | 17 55 | 22 7 | |
| Siran (*arrêt*)..... | — | 7 22 | 11 29 | 18 6 | — | |
| Lamativie ..... | 6 43 | 7 36 | 11 43 | 18 21 | 22 31 | |
| Laval-de-Cère ..... | 6 56 | 7 51 | 11 58 | 18 40 | 22 46 | |
| Port-de-Gagnac..... | — | 7 58 | 12 5 | 18 48 | — | |
| Bretenoux-Biars ..... | 7 8 | 8 13 | 12 19 | 19 6 | 23 3 | |
| Puybrun..... | 7 15 | 8 20 | 12 26 | 19 13 | 23 11 | |
| Bétaille (*arrêt*)..... | — | 8 27 | 12 33 | 19 21 | — | |
| Vayrac ..... | 7 24 | 8 36 | 12 38 | 19 27 | 23 21 | |
| St-Denis-près-Martel. | 7 29 | 8 43 | 12 44 | 19 34 | 23 28 | |

(2) Du 1er Juillet au 26 Septembre.

## Le Buisson à St-Denis-près-Martel

| | | | | | EXP. | Périodique jour de foire | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Le Buisson. dép. | » | 7 33 | 10 37 | 17 11 | | | |
| Sarlat..... dép. | 6 40 | 9 40 | 12 » | 17 47 | | 17 58 | 19 30 |
| Cazoulès..... | 7 34 | 10 34 | 12 33 | 18 12 | | 19 07 | 20 24 |
| Souillac..... | 7 50 | 10 50 | 12 46 | 18 17 | | 19 18 | 20 40 |
| | 8 » | 11 30 | 13 47 | 18 17 | | | |
| Le Pigeon..... | 8 18 | 11 48 | 14 » | 18 25 | | » | » |
| Baladou . Arrêt. | 8 26 | 11 56 | 14 4 | — | | » | » |
| Martel..... | 8 34 | 12 04 | 14 11 | 18 34 | | » | » |
| St-Denis-p.-Mar . | 8 50 | 12 20 | 14 19 | 18 42 | | » | » |

## St-Denis-près-Martel au Buisson

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| St-Denis-p.-M. d. | 7 30 | — | — | 9 10 | 13 » | 16 40 |
| Martel..... | 7 59 | — | — | 9 26 | 13 13 | 16 56 |
| Baladou..... | — | — | — | 9 34 | 13 19 | 17 04 |
| Le Pigeon..... | 7 47 | — | — | 9 42 | 13 27 | 17 12 |
| Souillac..... | 7 55 | — | — | 9 59 | 13 41 | 17 30 |
| | 7 56 | 6 15 | 8 20 | 11 20 | 13 45 | 18 » |
| Cazoulès..... | 8 1 | 6 23 | 8 36 | 11 36 | 13 52 | 18 16 |
| Sarlat..... | 8 27 | 7 31 / 5 30 | 9 30 | 12 30 | 14 28 | 19 10 |
| Le Buisson. ar. | 9 01 | 6 14 | — | — | 15 48 | — |

## De Sarlat à Gourdon

| | | | |
|---|---|---|---|
| SARLAT..... | 8 21 | 16 55 | » |
| Carsac ..... | 8 37 | 17 11 | » |
| Grolejac..... | 8 42 | 17 16 | » |
| St-Cirq-Madelon..... | 8 53 | 17 27 | » |
| Payrignac (arr.)..... | 9 3 | 17 37 | » |
| GOURDON..... | 9 16 | 17 50 | » |

## De Gourdon à Sarlat

| | | | |
|---|---|---|---|
| GOURDON..... | 7 » | 15 » | » |
| Payrignac (arr.)..... | 7 13 | 15 13 | » |
| St-Cirq-Madelon..... | 7 23 | 15 23 | » |
| Grolejac..... | 7 34 | 15 34 | » |
| Carsac..... | 7 39 | 15 39 | » |
| SARLAT ..... | 7 52 | 15 52 | » |

## Toulouse à Capdenac, Brive et Paris

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| TOULOUSE. dép. | » | » | » | » | 10 1 | 15 45 | 19 45 | |
| CAPDENAC. arr. | » | » | » | » | 13 46 | 19 7 | 23 23 | |
| CAPDENAC. dép. | 2 20 | 7 17 | 11 11 | 17 20 | 13 56 | 19 31 | 23 43 | |
| FIGEAC..... | 2 45 | 7 31 | 11 23 | 17 29 | 14 8 | 19 44 | 23 54 | |
| Le Pournel..... | — | 7 50 | 11 42 | » | 14 24 | 20 3 | — | |
| Assier..... | 3 35 | 8 1 | 11 54 | » | 14 33 | 20 13 | 0 16 | |
| Flaujac (halte)... | — | 8 10 | 12 3 | » | 14 42 | 20 21 | — | |
| Gramat..... | 5 7 | 8 23 | 12 18 | » | 14 54 | 20 34 | 0 34 | |
| Rocamadour ..... | 5 19 | 8 35 | 12 28 | » | 15 7 | 20 45 | 0 44 | |
| Montvalent..... | 5 36 | 8 49 | 12 42 | » | 15 23 | 20 58 | — | |
| St-Denis-p.-Martel arr. | 5 47 | 8 58 | 12 51 | » | 15 33 | 21 7 | 1 3 | |
| St-Denis-p.-Martel dép. | 5 58 | 9 6 | 13 1 | » | 15 43 | 21 15 | 1 7 | |
| Quatre-Routes.... | 6 9 | 9 16 | 13 11 | » | 15 52 | 21 25 | — | |
| Turenne..... | 6 21 | 9 26 | 13 21 | » | 16 2 | 21 34 | — | |
| BRIVE..... ar. | 6 54 | 9 48 | 13 44 | » | 16 27 | 21 54 | 1 39 | |
| PARIS (Orsay) ar. | » | 19 4 | » | » | 23 35 | 5 30 | 8 43 | |

## Paris à Brive, Capdenac et Toulouse

| | | | | | (Orsay) | (Orsay) | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| PARIS (Aust.) d. | 21 8 | 22 50 | » | | 7 25 | 10 15 | » | » |
| Brive..... dép. | 3 47 | 8 19 | » | | 14 3 | 17 13 | 18 16 | » |
| Turenne..... | 4 8 | 8 44 | » | | 14 23 | 17 34 | 18 52 | » |
| Quatre-Routes.... | 4 16 | 8 53 | » | | 14 31 | 17 42 | 19 3 | » |
| St-Denis-p.-Martel arr. | 4 23 | 9 » | » | | 14 38 | 17 49 | 19 15 | » |
| St-Denis-p.-Martel dép. | 4 29 | 9 8 | » | | 14 42 | 17 53 | 19 39 | » |
| Montvalent..... | — | 9 19 | » | | — | 18 4 | 19 57 | » |
| Rocamadour ..... | 4 56 | 9 37 | » | | 15 6 | 18 20 | 20 46 | » |
| Gramat..... | 5 8 | 9 50 | » | | 15 16 | 18 31 | 21 7 | » |
| Flaujac (halte)... | — | 10 3 | » | | — | 18 43 | » | » |
| Assier..... | 5 27 | 10 13 | » | | 15 34 | 18 53 | 21 42 | » |
| Le Pournel..... | — | 10 22 | » | | — | 19 2 | » | » |
| FIGEAC.....dép. | 5 52 | 10 44 | » | | 15 56 | 19 19 | 22 13 | » |
| CAPDENAC ar. | 6 1 | 10 53 | » | | 16 5 | 19 28 | 22 26 | » |
| CAPDENAC d.. | 6 27 | 11 20 | » | | 16 14 | 19 43 | » | » |
| TOULOUSE ..... | 9 56 | 15 28 | » | | 19 13 | 23 29 | » | » |